

Chloé-Ly NGUYEN
M2 Pro « Géomarketing, Géomatique et Multimédia »
Année universitaire 2007/2008
N°Etudiant : 240915

Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis
2, rue de la Liberté
93526 - SAINT-DENIS cedex 02
Tél : 01 49 40 67 89

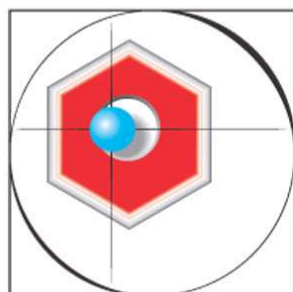


Rapport de stage

Réalisation d'un panorama économique et d'un observatoire des flux commerciaux de l'Essonne

Du 11 Février 2008 au 08 Août 2008

Maître de stage :
M. Jean-François GEYSSENS
(Service Aménagement et Études)



**Chambre de
Commerce
et d'Industrie
de l'Essonne**

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne
2, cours Monseigneur Roméro - BP 135
91004 - ÉVRY Cedex
Tél. : 01 60 79 91 91
Fax : 01 60 79 00 11

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
REMERCIEMENTS	3
INTRODUCTION.....	4
CHAPITRE I : LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE L'ESSONNE.....	5
1. Présentation générale	5
1.1 Les Chambres de Commerce et d'Industrie.....	5
1.2 La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne (CCIE).....	6
2. Le Service Aménagement et Études (SAE) de la CCIE	8
CHAPITRE II : LES MISSIONS	10
1. Les outils utilisés	10
1.1 Les outils de base	10
1.2 Des bases de données à réorganiser.	10
2. Réalisation du panorama économique de l'Essonne	12
2.1 Les Objectifs	12
2.2 La réalisation.....	12
2.3 Conclusion.....	17
3. Réalisation d'un observatoire des flux commerciaux	18
3.1 Objectif.....	18
3.2 La réalisation.....	19
3.3 Conclusion.....	24
4. Les missions ponctuelles	25
4.1 Les autres cartes réalisées au sein de mon service.	25
4.2 Les cartes réalisées pour le Service Commerce.....	29
4.3 Les cartes réalisées pour le Service Intelligence Economique	34
CHAPITRE III : ANALYSE DU STAGE.....	36
1. Consolider mes compétences	36
2. Les difficultés rencontrées et les solutions apportées.	38
3. La vie au sein de la CCI Essonne et du SAE	39
CONCLUSION	41
GLOSSAIRE.....	42
ANNEXES	43

REMERCIEMENTS

Je tenais à remercier, tout d'abord, Marie-Laure LALÉ pour m'avoir permis de réaliser ce stage au sein de son équipe.

Un grand merci également à Géraldine TEIGNY pour son écoute et son aide dans toutes mes démarches administratives, ainsi qu'à toute l'équipe pour son chaleureux accueil et pour m'avoir aidée dans la réalisation de mes objectifs.

Je tenais, enfin, à remercier tout particulièrement Jean-François GEYSSENS, mon maître de stage, et Sylvain BAUDET qui sont les personnes avec qui j'ai plus particulièrement travaillé sur les missions qui m'ont été confiées.

INTRODUCTION

Ce stage est pour moi, l'aboutissement de ma formation : le Master 2 Pro « Géomatique, géomarketing et multimédia ».

N'ayant jamais effectué de stage dans ce domaine, cela était également pour moi l'occasion de découvrir le milieu professionnel.

Outre la rédaction du CV, le plus dur dans cette recherche de stage a été, d'une part l'absence de réponses, les réponses négatives et les refus quand le stage proposé ne convenait pas, d'autre part, le fait de savoir si le stage proposé était bien en adéquation avec la formation ou non.

M'y étant pris dès la fin du mois d'octobre, je n'ai finalement eu une proposition de stage qu'au début du mois de février.

J'avais postulé à des offres mais aussi envoyé des candidatures spontanées. Ce stage au sein de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne fait suite à une candidature spontanée.

J'ai accepté ce stage car les missions proposées, que je détaillerai au cours de ce rapport, semblaient bien correspondre à ma formation.

De plus, le logiciel utilisé était ArcGis. J'ai pensé que cela serait une bonne occasion de parfaire mes connaissances de ce logiciel et d'être plus polyvalente au niveau des logiciels SIG puisque le logiciel de prédilection du Master 2, celui que nous avons le plus manipulé, était Géoconcept et que nous n'avions donc suivi qu'une semaine de formation sur le logiciel développé par Esri.

Il s'agit d'un stage de 6 mois qui a débuté le 11 février 2008 et qui s'achèvera le 8 Août 2008.

CHAPITRE I : LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE L'ESSONNE

1. Présentation générale

1.1 Les Chambres de Commerce et d'Industrie

Historiquement, le premier bureau de commerce fut créé à Marseille, plaque tournante du commerce maritime de la France méditerranéenne, en 1599, suite à des attaques de pirates jusque dans le port. Il s'agissait d'une simple assemblée chargée de délibérer sur les « faits du commerce ». Dans les années qui suivirent, deux autres bureaux de commerce furent créés : un à Rouen et l'autre à Paris.

Les chambres de commerce prennent leur essor au XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle avant de se voir abolies à la fin du XVIII^{ème} siècle. Ce n'est qu'en 1802 qu'elles sont restaurées et placées sous le contrôle des préfets et ce n'est qu'avec la loi du 9 Avril 1899 que les chambres de commerce sont officiellement consacrées et créées sur l'ensemble du territoire français.

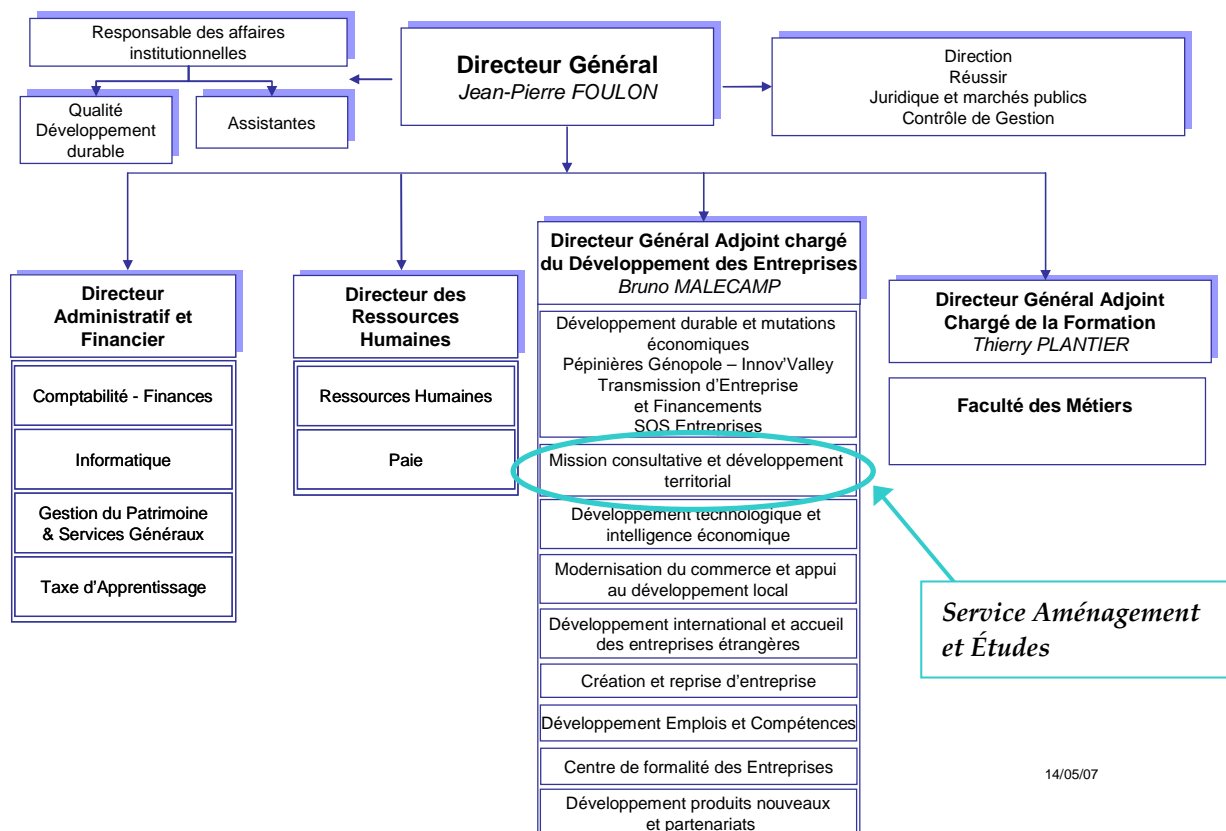
Aujourd'hui, les chambres de commerce et d'industrie (CCI) ont pour vocation de « représenter, auprès de pouvoirs publics, les intérêts de l'industrie, du commerce et des services de leur circonscription » (loi du 2 août 2005 en faveur des petites et moyennes entreprises, Art. L. 711-2).

Les CCI sont donc des établissements administratifs publics placés sous la tutelle de l'Etat, dirigés par des chefs d'entreprise bénévoles élus au suffrage universel par leurs pairs pour une durée de 5 ans, au service d'autres entreprises.

Il existe 150 CCI en France et 110 représentations françaises à l'étranger. On compte 21 Chambres Régionales de Commerce et d'Industrie (CRCI) et une Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie (ACFCI).

1.2 La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne (CCIE)

Organigramme



Avec 38 membres titulaires (11 représentants du commerce, 13 représentants de l'industrie et 14 représentants des services), 19 membres associés et un budget de 25,6 M€ (dont 14,4 M€ dû à la TATP [Taxe Additionnelle à la Taxe Professionnelle], le reste du budget correspondant aux recettes des produits et aux subventions), la CCIE fait partie des plus importantes CCI de France.

Le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne pour la mandature 2004-2009 est Gérard HUOT.

La CCI Essonne compte au total 265 salariés dont 148 sur le site même de l'hôtel consulaire et 117 à la faculté des métiers.

Les missions principales de la CCI Essonne :

- La CCIE représente les 33 250 entreprises de son territoire : en effet, elle est la voix des entreprises auprès des pouvoirs publics et des collectivités territoriales, que ce soit sur un plan local, régional ou national. Il s'agit de faire valoir les besoins des entreprises et de montrer leurs points de vue et leurs positions.
- La CCIE accompagne les entreprises face aux mutations économiques en cours (mondialisation, concurrence accrue des territoires, modification du tissu économique...) en encourageant la création (grâce notamment aux pépinières d'entreprises qui accueillent et accompagnent les porteurs de projets innovants) et la transmission d'entreprises, en aidant au développement de l'emploi et des compétences, en soutenant le développement des entreprises à l'international, en favorisant un développement durable...
- La CCIE est également un organisme de formation. Elle participe notamment à la formation des jeunes grâce à l'apprentissage avec la Faculté des métiers d'Evry (créée à l'initiative de la CCIE et de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne, avec le soutien du Conseil Général de l'Essonne ainsi que le Conseil Régional d'Ile-de-France) mais aussi aux salariés des entreprises avec les formations continues.
- La CCIE contribue, par ailleurs, au développement de son territoire (mission consultative sur l'urbanisme règlementaire, l'urbanisme commerciale, l'environnement, prise de position et contribution à l'aménagement du territoire...) et à sa promotion en partenariat, notamment, avec le Conseil général et les intercommunalités.

Pour répondre à ces objectifs, la chambre a mis en place un plan d'action décliné en 3 axes stratégiques :

- Stimuler l'innovation, facteur de compétitivité
- Développer l'international, facteur de croissance
- Construire la cohésion territoriale, facteur d'attractivité

2. Le Service Aménagement et Études (SAE) de la CCIE

Mon stage s'est déroulé au sein du Service Aménagement et Études Économiques (cf. Organigramme ci-dessus, p. 6).

Le SAE se situe à la jonction des entreprises et du territoire. Les missions du service sont variées :

- Valorisation du territoire (en partenariat avec le Conseil Général) et des filières économiques.
- Aide à l'implantation des entreprises et à leur développement.
- Réalisation d'études thématiques (parfois pour répondre à une demande spécifique des entreprises) et d'observatoires.
- Accompagnement des collectivités dans leurs projets de territoire et développement de partenariats avec celles-ci.

Le SAE s'inscrit donc dans le troisième axe stratégique de la chambre : la cohésion territoriale. Il participe à l'amélioration de l'environnement des entreprises, à la cohérence du développement économique du département et à la promotion de celui-ci.

Le Service Aménagement et Études est composé d'une équipe pluridisciplinaire de 6 personnes :

- Mme LALÉ Marie-Laure, chef de service. Elle s'occupe de l'aménagement du territoire et des relations avec les collectivités,

- M. GEYSSENS Jean-François, chargé de mission « développement territorial et urbanisme »,
- M. AYUSO Patrice, chargé de mission « implantation des entreprises et développement économique local »,
- M. BAUDET Sylvain, « chargé d'études économiques »,
- M. VRAIN Valentin, chargé d'études « développement de la filière logistique »,
- Mme TEIGNY Géraldine qui s'occupe de l'implantation et l'administration générale.

CHAPITRE II : LES MISSIONS

J'ai eu, au cours de ce stage, à effectuer diverses missions : deux missions principales qui étaient à l'origine de ce stage et des missions ponctuelles, réalisées à la demande.

Après avoir détaillé, dans un premier temps, les divers outils utilisés au cours de ce stage, je détaillerai mes deux missions principales dans une deuxième et une troisième partie. Les missions secondaires seront détaillées dans le quatrième volet de ce chapitre.

1. Les outils utilisés

1.1 Les outils de base

Les logiciels utilisés pour la réalisation des différentes missions sont :

➤ *Arcgis 9.2* pour la réalisation des cartes.

Des fonds de cartes étaient déjà disponibles : notamment des fonds de cartes de l'Essonne avec un découpage communal mais également des fonds cartographiques de l'Ile-de-France et de la France avec différents découpages : régional, départemental, communal et cantonal.

Des fichiers de formes étaient également déjà disponibles : les cours d'eau, les axes routiers, les voies ferrées...ainsi que des images raster (Cartosphère) mises à jour.

➤ *Access* et *Excel* pour le traitement des bases de données.

Les différentes bases de données, à la fois internes et externes à la CCIE, utilisées au cours des différentes missions, ne seront pas détaillées ici mais avec chaque mission.

1.2 Des bases de données à réorganiser...

Très vite, je me suis aperçue que l'ensemble des fonds cartographiques et des différentes bases de données déjà disponibles était assez dispersé, existant parfois en plusieurs exemplaires. Il m'a donc fallu, avant de commencer les missions que l'on m'avait

confiées, tout trier, tout rassembler, les fonds cartographiques d'un côté et les bases de l'autre, et tout réorganiser afin de pouvoir réaliser les cartes sans risque de perdre les données et/ou les fonds liés à celles-ci.

De plus, le service informatique de la chambre effectuait à la même période une migration des serveurs vers de nouveaux serveurs plus performants : il avait été demandé à cette occasion, à chaque service de la chambre, de nettoyer leur serveur respectif. Ce travail répondait donc, pour partie, à un objectif fixé par le service informatique pour le SAE.

Un serveur spécifique a donc été créé, à ma demande et en accord avec le SAE, par le service informatique, contenant deux répertoires :

- Un répertoire rassemblant toutes les données existantes et dans lequel toutes les futures données seront intégrées. Ce répertoire est accessible en lecture pour l'ensemble du service mais seulement en écriture pour 3 personnes désignées afin de limiter les risques de modification/suppression des bases de données. Chaque personne souhaitant travailler sur une base de données doit en enregistrer une copie dans son répertoire de travail pour pouvoir travailler dessus.
- Un répertoire, destiné exclusivement au SIG, rassemblant dans différents sous-répertoires les bases de données travaillées et utiles à la création des cartes, les différents fonds cartographiques disponibles ainsi que le résultat des travaux effectués (cartes, images...).

Cette réorganisation des bases de données a été construite dans le souci d'une meilleure ergonomie et de faciliter ainsi la recherche des données déjà à disposition dans le service. Une fois ce travail effectué, j'ai pu réellement commencer mes missions.

2. Réalisation du panorama économique de l'Essonne

La réalisation du panorama a commencé dès mon arrivée au sein de la CCI et ne s'achèvera qu'à la fin de mon stage (début août).

2.1 Les objectifs

L'objectif de cette mission, encadrée par M. Sylvain BAUDET, était de bâtir un panorama économique de l'Essonne sous forme de cartes et de graphiques à destination du web, qui devait être mis en ligne sur le site de la chambre.

Ce travail, destiné au grand public mais aussi aux entreprises et aux créateurs d'entreprises a pour but d'inciter les entreprises à rester ou à venir s'implanter dans le département et à valoriser le territoire essonnien.

Pour ce panorama économique, c'est le mode de représentation cartographique mais aussi graphique qui devait être privilégié tout en étant dynamique, interactif et esthétique. C'est un produit qui devait être conçu de manière évolutive afin de pouvoir être actualisé et enrichi au fil du temps.

2.2 La réalisation

Pour la réalisation de ce panorama, il a fallu définir les différentes rubriques et sous-rubriques à renseigner. Au final, 8 rubriques ont été retenues :

- Environnement et infrastructures de communication
- Foncier et immobilier d'entreprise
- Démographie et population active
- Territoires prioritaires et de projet en Essonne
- Emploi
- Activités économiques

- Créations et transferts d'entreprises
- Revenus et fiscalité

Ces rubriques ont été définies, au fur et à mesure, en tenant compte de la pertinence des indicateurs pour répondre à la problématique, de la faisabilité technique ainsi que des outils, notamment des bases de données, et des compétences à mobiliser.

En effet, tout en effectuant ce travail de définition, les bases de données nécessaires à la réalisation des cartes et des graphiques ont été identifiées : les bases disponibles et accessibles et les bases dont il fallait envisager l'acquisition.

Les $\frac{3}{4}$ des bases nécessaires n'étaient pas disponibles dans le service même. Il a fallu, pour la plupart, les récupérer soit en interne, soit sur le site Internet des différents organismes producteurs de données, soit sur le site CCInet, site intranet des CCI animé par l'ACFCI, uniquement accessible aux chambres de commerce et d'industrie.

Les différentes données rassemblées et utilisées :

- **GARP** (*Groupement des Assedic de la Région Parisienne*) : Données sur l'emploi salarié du secteur privé gratuites, obtenues sur Internet pour l'échelle départementale, régionale et nationale et via le site CCInet pour l'échelle communale
- **DGI** (*Direction Générale des Impôts*) : Données gratuites sur la fiscalité, les revenus et les taxes obtenues sur le site de la DGI.
- **DIV** (*Délégation Interministérielle à la Ville*) : Données déjà disponibles à la CCI (données sur les Zones Urbaines sensibles notamment)
- **RGP** (*Recensement Général de la Population*) : Certaines de ces données étaient déjà disponibles dans le service, d'autres étaient accessibles sur le site de l'INSEE et d'autres ont été achetées (notamment, et en ce qui me concerne, les données relatives aux navettes domicile-travail).
- **IAURIF** (*Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile-de-France*) : Données acquises (notamment sur l'occupation du sol) sur le site de l'IAURIF ou via le SIGARIF (*Système d'Information Géographique sur les Activités en Région Ile-de-France*) dont les bases de données sont déjà disponibles dans le service.

- **SITADEL** (*Système d'Information et de Traitement Automatisé des Données ELémentaires*): Données déjà disponibles dans le service sur les logements, les locaux d'entreprise ainsi que sur les opérations de construction (Cela a permis par exemple de réaliser une carte sur les surfaces d'entreposage, cf. carte 2 p.26).
- **STIF** (*Syndicat des Transports d'Ile-de-France*): Données gratuites sur les transports obtenues par le site CCIInet.
- **CLAP** (*Connaissance Localisée de l'Appareil Productif*): Données sur l'activité économique locale, comme l'emploi, obtenues sur le site CCIInet
- **DADS** (*Déclaration Annuelle des Données Sociales*): Données sur l'emploi salarié obtenues en interne sur le site CCIInet.
- **SIRENE** (*Système Informatisé du Répertoire National des Entreprises et des Etablissements*): Données INSEE sur les entreprises obtenues sur le site CCIInet.
- **INPI** (*Institut National de la Propriété Industrielle*): Les données mobilisées, notamment sur les titres de propriété industrielle comme les brevets, sont des données gratuites obtenues sur le site Internet de l'INPI.
- **Tableau de bord de la DDE** (*Direction Départementale de l'Équipement*): Données sur les zones d'activités déjà disponibles dans le service sous format papier (limité à l'Essonne).
- **Fichier consulaire**: Données sur les entreprises localisées à l'intérieur des circonscriptions des CCI

Ainsi, pour chaque rubrique et sous-rubrique, ont été définis les modes de représentations appropriées : des carte(s) et/ou des graphique(s).

En moyenne, il a été choisi de réaliser une carte accompagnée de 2 ou 3 graphiques par thème (cf. *Annexe A*).

Plusieurs problèmes et interrogations se sont posés :

➤ *Les contraintes du support :*

Pour atteindre mon objectif, je devais savoir qu'elles étaient les contraintes techniques, notamment celles du format (taille des cartes et des graphiques, extension des fichiers à fournir...) imposé par le support Internet.

➤ *L'interactivité :*

Les cartes réalisées avec le logiciel ArcView n'étant pas interactives, il me fallait, pour répondre à l'objectif qui était de créer des cartes dynamiques sur le site Internet, chercher un logiciel qui permettrait, en plus des cartes statiques et des graphiques, de créer et d'exploiter dynamiquement des cartes sur Internet.

En parcourant les sites Internet, c'est le logiciel Géoclip qui a été retenu dans sa version la plus simple. Il est déjà utilisé dans diverses CCI telles que la CCI du Gers, la CCI de Versailles (voir un exemple de l'utilisation du logiciel à cette adresse www.versailles-ecobiz.fr/cciv/atlas/geoclip/carte1.htm) mais aussi l'INSEE (voir le site de l'INSEE www.statistiques-locales.insee.fr/esl/accueil.asp).

Après avoir pris contact avec la société eMc3 qui est une société spécialisée dans les solutions de cartographie dynamique et de webmapping et qui conçoit et propose le produit Géoclip (voir le site www.geoclip.net) afin d'en savoir un peu plus, notamment, sur la mise à jour du logiciel ainsi que sur le suivi technique, j'ai contacté M. Grégoire MARPILLAT, responsable du SIG à la CCI de Versailles, pour savoir si ce logiciel était facile à utiliser au quotidien. Cela semblait être le cas bien que leur version, plus ancienne et à l'époque gratuite, nécessitait un peu plus de travail pour l'actualisation des données et la mise en ligne.

Ce logiciel me semblait donc tout à fait accessible, tant au niveau financier que technique. Ainsi, j'ai fait installer par le service informatique une version d'évaluation du logiciel afin de pouvoir le tester et vérifier qu'il était effectivement facile à utiliser. En réalité, ce logiciel est très simple et très intuitif. Il permet de créer des cartes attractives et dynamiques (*cf. Annexe B*).

Mais là aussi, il fallait savoir quelles étaient les contraintes éventuelles pour la mise en ligne de ces cartes dynamiques.

Un rendez-vous a donc été pris avec M. Youri CAILLARD, le Webmaster de la Chambre, pour pouvoir répondre à ces questions. Il en est finalement ressorti qu'il valait mieux créer une page html spécifique au panorama économique pour pouvoir bénéficier de la totalité de la place à l'écran, ce qui n'aurait pas été possible avec l'architecture actuelle du site de la CCIE.

En ce qui concernait la question du format des cartes (statiques) et des graphiques, il n'y avait aucune contrainte particulière si ce n'est de fournir les cartes au format image avec l'extension .png.

Pour les cartes dynamiques, il n'existait pas non plus de contraintes particulières puisque le logiciel fournit, une fois les cartes réalisées, un ensemble de fichiers au format flash contenant l'ensemble des éléments nécessaire à la visualisation des cartes dynamiques ; ces fichiers étant à intégrer directement sur le serveur pour la mise en ligne.

Ce projet de panorama économique a donné une impulsion au service. En effet, après réflexion, il a été décidé de créer un site dédié à l'information économique regroupant non seulement le panorama économique mais aussi l'ensemble des travaux du SAE : les observatoires (Observatoire des flux commerciaux, Observatoire de l'immobilier et du foncier d'entreprise...), les chiffres et les cartes sur l'Essonne (Essonne en Chiffres, l'Atlas des intercommunalités,...) les études sectorielles et territoriales (études sur les services aux entreprises...), les enquêtes et conjonctures (Essonne conjoncture, Baromètre des affaires, Baromètre des activités commerciales...), etc.

Dans cette optique il a donc été établi :

- Un cahier des charges pour le Webmaster (à la charge de M. BAUDET et auquel j'ai participé) récapitulant les objectifs et la cible du site, le nom de domaine, la charte graphique et l'interface, les fonctionnalités générales voulues, le contenu, le suivi du développement...

- Un document de présentation au format PowerPoint du logiciel Geoclip, à ma charge, permettant de faire valider sa demande d'achat, et faisant valoir l'intérêt d'un tel logiciel, son utilisation (avantages, inconvénients, mises à jour), le service après vente, son prix... et présentant son fonctionnement à travers des captures d'écran.

Ce projet de création d'un site dédié a été écarté par la direction de la communication, le risque invoqué étant de vider le site de la chambre de son contenu.

Néanmoins, l'idée de fond étant approuvée (rassembler tout ce qui a trait à l'information économique), il a été décidé de créer une rubrique spécifique consacrée à l'information économique sur le site de la CCIE, reprenant l'essentiel du cahier des charges établi précédemment et accessible directement par le biais d'une adresse Internet spécifique.

2.3 Conclusion

Le stage ne se terminant qu'au mois d'Août, ce travail n'a pas encore abouti, même si l'essentiel des cartes et des graphiques a été réalisé. La réalisation du panorama économique se fait maintenant, essentiellement, en collaboration avec le Webmaster de la Chambre notamment pour définir la charte graphique, la mise en page, le contenu exact...

En ce qui concerne la réalisation de cartes dynamiques, ce n'est pas encore à l'ordre du jour puisque le logiciel n'a pas encore été acquis. Néanmoins un emplacement spécifique dans le panorama économique devrait être prévu.

Par ailleurs, M. BAUDET ayant quitté définitivement la CCI à la mi-mai, je participe encore plus activement à la mise en place de la rubrique sur l'information économique du site de la Chambre.

Bien que la mise en place de cette rubrique prenne du temps, j'espère qu'elle pourra être active sur le site Internet de la CCI rapidement.

3. Réalisation d'un observatoire des flux commerciaux

Cette mission n'a commencé qu'au cours du mois d'avril et doit être achevée pour la fin du mois de juin, début juillet.

3.1 Objectif

L'objectif de cette mission, encadrée par M. Jean-François GEYSSENS, est de réaliser un observatoire des flux commerciaux. Cet observatoire doit être construit à partir d'une base de données, au format Excel et Access, mise en place par un prestataire de services externe (l'Institut Strasbourgeois d'Etudes et de Recherches Commerciales *ISERCO consultants*) à partir des résultats d'un questionnaire sur le comportement d'achat des ménages en Essonne.

Cette base de données comportementale a été constituée d'après une modélisation de l'élasticité des flux. Cette méthode quantitative basée sur la méthode des flux donne plus d'importance aux comportements réels des consommateurs qu'à la distance ou à la taille des lieux d'achats (qui font partie des méthodes traditionnelles d'analyse spatiale). Les flux correspondent donc, ici, à une synthèse des microdécisions individuelles des consommateurs (que l'on retrouve sur de plus grandes masses).

En outre, il s'agit de réaliser un PowerPoint intégrant une série de cartes et de graphiques à destination des collectivités territoriales et des intercommunalités et qui doit être présenté lors d'une conférence le 1^{er} Juillet 2008. Les cartes doivent illustrer les informations qu'il est possible d'extraire de cette base de données de façon à inciter les collectivités territoriales et les intercommunalités à acquérir une prestation payante auprès de la CCIE.

3.2 La réalisation

Il s'agit d'une base de données comportementale établie à partir d'un questionnaire réalisé par l'ISERCO et le SAE sur le comportement d'achat des ménages essonniens. Il a été envoyé par voie postale en octobre 2007 auprès de 36 000 foyers (soit près de 10% des ménages).

Cette base de données répertorie aujourd'hui près de 100 000 actes d'achat effectués par les résidents de l'Essonne et permet d'identifier des comportements d'achat et des flux commerciaux pour 35 produits et services.

Le découpage géographique retenu s'est basé sur celui des intercommunalités tout en intégrant une dimension économique en y délimitant des aires de comportements homogènes appelées des « regroupements ». On compte 40 regroupements en Essonne (*cf. Annexe C*). Le nom de chaque regroupement correspond au nom de la commune la plus peuplée.

Pour montrer l'étendue des possibilités d'exploitation des données, il a été décidé de réaliser une série de cartes à différentes échelles (*cf. Annexe C*) mais aussi des graphiques :

- **L'échelle départementale** : 40 regroupements.
- **L'échelle d'une agrégation de regroupements** : A cette échelle, il est possible de reconstituer les 21 intercommunalités de l'Essonne.

J'ai choisi le secteur nord-est (qui ne constitue pas une intercommunalité) de l'Essonne contenant 13 regroupements (Athis-Mons, Draveil, Yerres, Savigny-sur-Orge, Viry-Châtillon, Soisy-sur-Seine, Ris-Orangis, Evry, Saint-Pierre-du-Perray, Sainte-Geneviève-des-Bois, Courcouronnes, Villabé, Corbeil-Essonnes) soit 37 communes.

- **L'échelle d'un regroupement** : Un regroupement peut être constitué d'une commune ou de plusieurs communes.

Dans le cadre de la réalisation du PowerPoint, le choix s'est porté sur un regroupement du secteur nord-Est de l'Essonne, Ris-Orangis.

En Annexe (cf. *Annexe C*), c'est le regroupement d'Evry qui a été choisi, afin de montrer qu'il existe une échelle plus fine que celle du regroupement, celui de la zone commerciale ou du centre commercial (En annexe C, Evry 2).

- **L'échelle de la zone commerciale ou du centre commercial** : Cette échelle est l'échelle la plus fine. Elle est disponible pour 13 zones et centres commerciaux. Ce sont des graphiques qui ont été réalisés pour cette échelle.

Un premier jeu de données au format Excel a été fourni par l'ISERCO au SAE (mi-avril). Ces données concernaient exclusivement les flux (les taux d'attraction ainsi que les taux d'évasion [y compris hors Essonne, Vente par Correspondance (VPC) et Internet]) des regroupements pour chaque produit et service. C'est à partir de ces premières données que devaient être réalisées les premières cartes, à l'échelle départementale ainsi qu'à l'échelle d'un regroupement.

L'échelle départementale :

A cette échelle, il a été choisi de représenter, tout d'abord, les flux entre regroupements et les taux d'attraction des regroupements sur eux-mêmes pour l'ensemble des produits alimentaires et l'ensemble des produits non alimentaires, puis, sur des produits non alimentaires ; les flux pour l'équipement de la maison, l'équipement de la personne, les produits culturels et de loisirs ainsi que les services.

Pour chacun des thèmes choisis, j'ai réalisé 3 cartes (cf. *Annexe D*) :

- une carte ne présentant que les taux d'attraction des regroupements sur eux-mêmes représentés par des aplats dégradés de couleurs,
- une carte associant en plus des taux d'attraction interne, les flux vers les autres regroupements représentés par des flèches dont la taille est graduée en fonction de

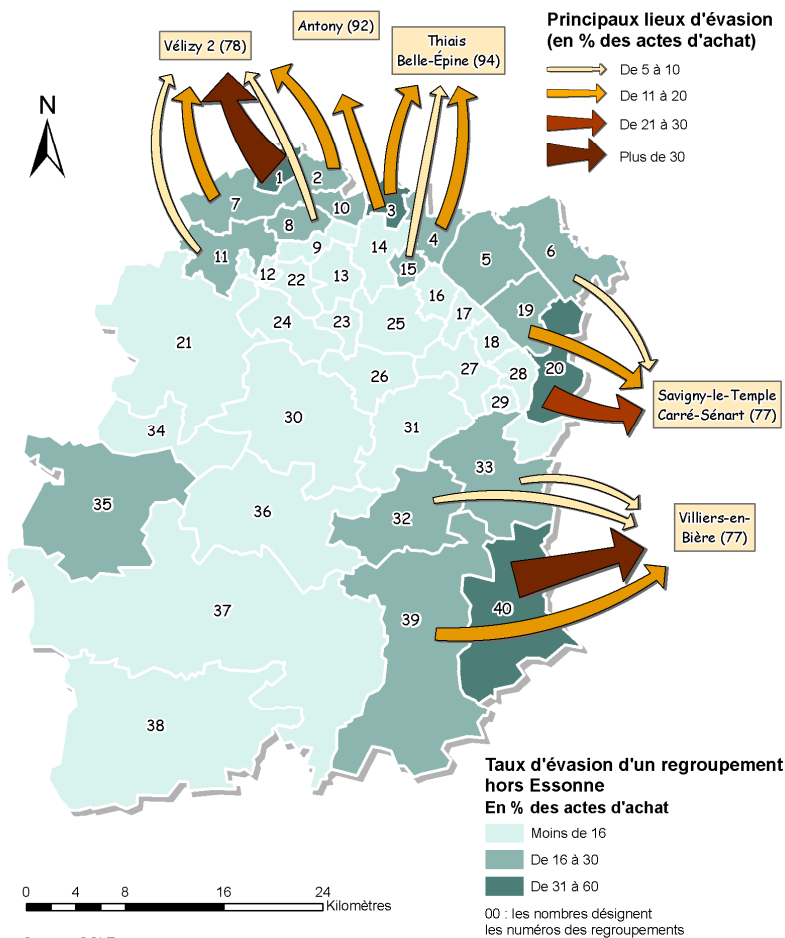
la classe. Pour faciliter la lecture, la couleur a également été associée à la variable taille : la couleur des flèches est dégradée en fonction de la taille de la flèche.

► une carte identique à la précédente mais dont les flux les plus faibles, associés à la classe la plus faible, n'ont pas été représentés. Cela a permis d'alléger la carte pour en faciliter la lecture.

Enfin, j'ai réalisé des cartes sur les taux d'évasion pour l'ensemble des produits d'une part et pour les produits non alimentaires d'autre part.

Pour chacune des cartes, les taux d'évasion d'un regroupement hors Essonne ont été représentés par des aplats dégradés de couleurs et les flux montrant les principaux lieux d'évasion hors Essonne par des flèches dont la taille et la couleur varient en fonction de la classe (cf. carte 1 p.21).

Principaux lieux d'évasion, hors Essonne, tous produits confondus



Source : CCI Essonne
Réalisation : CCI Essonne, Service Aménagement et Études, 2008

Carte 1 : principaux lieux d'évasion, hors Essonne, tous produits confondus

(Les limites des regroupements ont été densifiées pour être plus visibles lors de la projection)

- Globalement, l'évasion hors Essonne en 2007, tous produits confondus est de 15,57% soit 1,5 Mds € de dépenses (soit 5 points de moins qu'en 2002)
- Ce score témoigne d'une armature commerciale répondant aux principaux besoins qui s'est densifiée entre 2002 et 2007.

■ L'échelle du regroupement :

A cette échelle, seules 3 cartes ont été réalisées : une carte de localisation dans le secteur Nord-est ainsi qu'une carte simple, sous forme d'encart, du regroupement.

La troisième carte est une carte illustrant les flux d'achat des habitants du regroupement de Ris-Orangis pour les produits CD/DVD/Livres.

La taille des flèches et la gradation de la couleur sont fonctions de la classe.

■ L'échelle de l'agrégation de regroupement :

Cette échelle n'a pu être traitée que dans un second temps car le deuxième jeu de données permettant de travailler à cette échelle n'a été fourni que fin avril au SAE, sous Access. Cette base, intitulée base SCODEC (*Système Convivial d'Observation Départementale de l'Environnement Commercial*), a été conçue par Iserco Consultant et se présente comme un progiciel avec une interface à onglets (utilisation des formulaires d'Access, cf. ci-dessous) permettant de faire diverses requêtes.



Ce deuxième jeu de données a permis de réaliser les cartes (une carte sur la destination des flux d'achat pour les matériels de sport, camping et musique et une carte sur l'origine des flux pour l'achat de produits de bricolage, cf. *Annexe E*), les graphiques (exemple de graphique sur l'évasion des achats hors du secteur Nord-Est par famille de produits, cf. *Annexe E*) à l'échelle de l'agrégation de regroupement mais aussi un tableau montrant l'attraction du centre commercial d'Evry 2 (niveau de détail le plus fin) sur le département (cf. *Annexe F*).

Un troisième jeu de données a été fourni mi-mai au SAE, là aussi au format Access. Cette base intitulée CONSOPROFIL (cf. ci-dessous), fonctionnant comme la base SCODEC, permet d'extraire les données concernant les répondants et donc de dresser une typologie des consommateurs selon la structure familiale, l'âge, ou la PCS. Il est également possible de déterminer la forme de vente (hypermarché, supermarché, hard discount...) la plus fréquentée en fonction du profil du consommateur, selon le type de produits,...

CONSOPROFIL®
Qui sont les consommateurs ?
 Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne

MODULE 1 : Destinations d'achat selon le profil de consommateur

par catégorie d'AGE
 par catégorie SOCIO PROFESSIONNELLE
 par catégorie FAMILIALE

CAT	LIB	SEL
18_39	18 à 39 ans	<input checked="" type="checkbox"/>
40_64	40 à 64 ans	<input checked="" type="checkbox"/>
65+	65 ans et plus	<input checked="" type="checkbox"/>

Famille Produit ----> Non Alimentaire

Zone	Zone de Résidence	Désélec.	SEL
30	ANGERVILLE	<input type="checkbox"/>	
30	ARPAJON	<input type="checkbox"/>	
4	ATHIS MONS	<input type="checkbox"/>	
32	BALLANCOURT SUR ESSONNE	<input type="checkbox"/>	
1	BIEVRES	<input checked="" type="checkbox"/>	
39	BOUTIGNY SUR ESSONNE	<input type="checkbox"/>	
26	BRETIIGNY SUR ORGE	<input type="checkbox"/>	
28	CORBEIL ESSONNES	<input type="checkbox"/>	
27	COURCOURONNES	<input type="checkbox"/>	
605	dont 28 Eure et Loir	<input type="checkbox"/>	
635	dont 92 Hauts de Seine	<input type="checkbox"/>	

PAS ASSEZ DE DONNEES

valtot: 17.546562
 Lim: 30

J'ai donc réalisé les graphiques suivants:

- des graphiques analysant la structure de la clientèle du centre commercial d'Evry 2 (échelle la plus fine) selon trois entrées : la structure familiale (*cf. Annexe G*), les Professions et Catégories Socioprofessionnelles et l'âge (*cf. Annexe G*),
- des graphiques montrant les formes de ventes selon la PCS,
- des graphiques déterminant la typologie des consommateurs fréquentant les hypermarchés selon les 3 entrées définissant le profil du consommateur,
- des cartes illustrant les lieux d'achats privilégiés depuis le regroupement d'Yerres en fonction de l'âge des consommateurs.

Parallèlement à la construction des cartes et graphiques, j'ai entamé la réalisation du PowerPoint associé à la présentation. Celui-ci est organisé en 3 parties : la présentation de l'étude et de la méthodologie, les exemples de résultats qu'il est possible d'obtenir avec les bases et la typologie des répondants, permettant d'intégrer une dimension sociale dans l'observatoire. J'ai également participé à la rédaction des commentaires associés aux graphiques et aux cartes même si la plupart ont été rédigés par M. Jean-François GEYSSENS.

3.3 Conclusion

A part quelques problèmes d'installation informatique, réglés par le service informatique, l'exploitation des bases a été relativement aisée. De plus, lorsque parfois la compréhension de la base n'était pas claire, il était facile de contacter Mme Michèle HEITZ d'ISERCO pour apporter les réponses à nos questions.

Afin de tester l'efficacité du PowerPoint avant la conférence du 1^{er} Juillet, une première présentation a été faite en interne avec ma chef de service, Mme Marie-Laure LALÉ, mon tuteur, Mr Jean-François GEYSSENS, et le service commerce.

Cela a permis de voir ce qu'il fallait améliorer : ainsi on a pu se rendre compte que si certaines couleurs pouvaient rendre très bien à l'écran ou à l'impression, cela n'était plus

forcément le cas une fois projetées. Par ailleurs, il s'est avéré que la présentation était trop longue et qu'il fallait donc la réduire en allant plus à l'essentiel.

Cela nous a permis d'anticiper suffisamment pour être prêts lors de la conférence début Juillet.

4. Les missions ponctuelles

Mon arrivée au sein du Service Aménagement et Étude a révélé l'existence d'une certaine demande, notamment pour la réalisation de cartes, pas uniquement en provenance de mon service mais aussi en provenance d'autres services tels que le Service Commerce ou le Service Intelligence Economique.

Je vais résumer dans cette partie quelques-unes des missions ponctuelles effectuées au cours de mon stage.

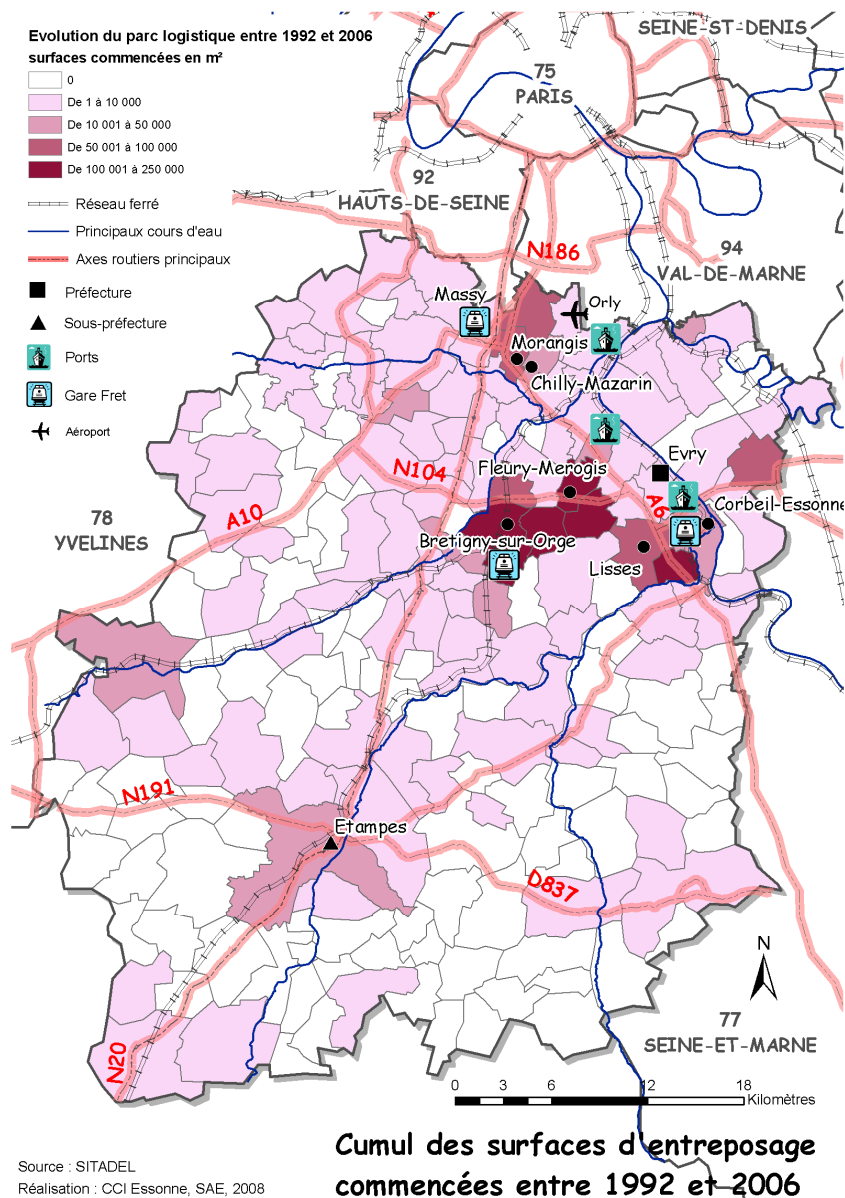
Pour la réalisation de ces cartes, les données sont fournies par « le client ».

4.1 Les autres cartes réalisées au sein de mon service.

Cartes réalisées dans le cadre d'un diagnostic logistique

J'ai réalisé une dizaine de cartes pour appuyer le travail de M. Valentin VRAIN dans le cadre de la mise en place d'un diagnostic logistique (état des lieux de la filière, identification des acteurs, du fonctionnement, étude des dynamiques économiques, des emplois...).

J'ai par exemple réalisé une carte sur le cumul des surfaces d'entreposage (carte 2 p.26) et une carte sur les pôles logistiques du bassin parisien (carte 3 p.27).



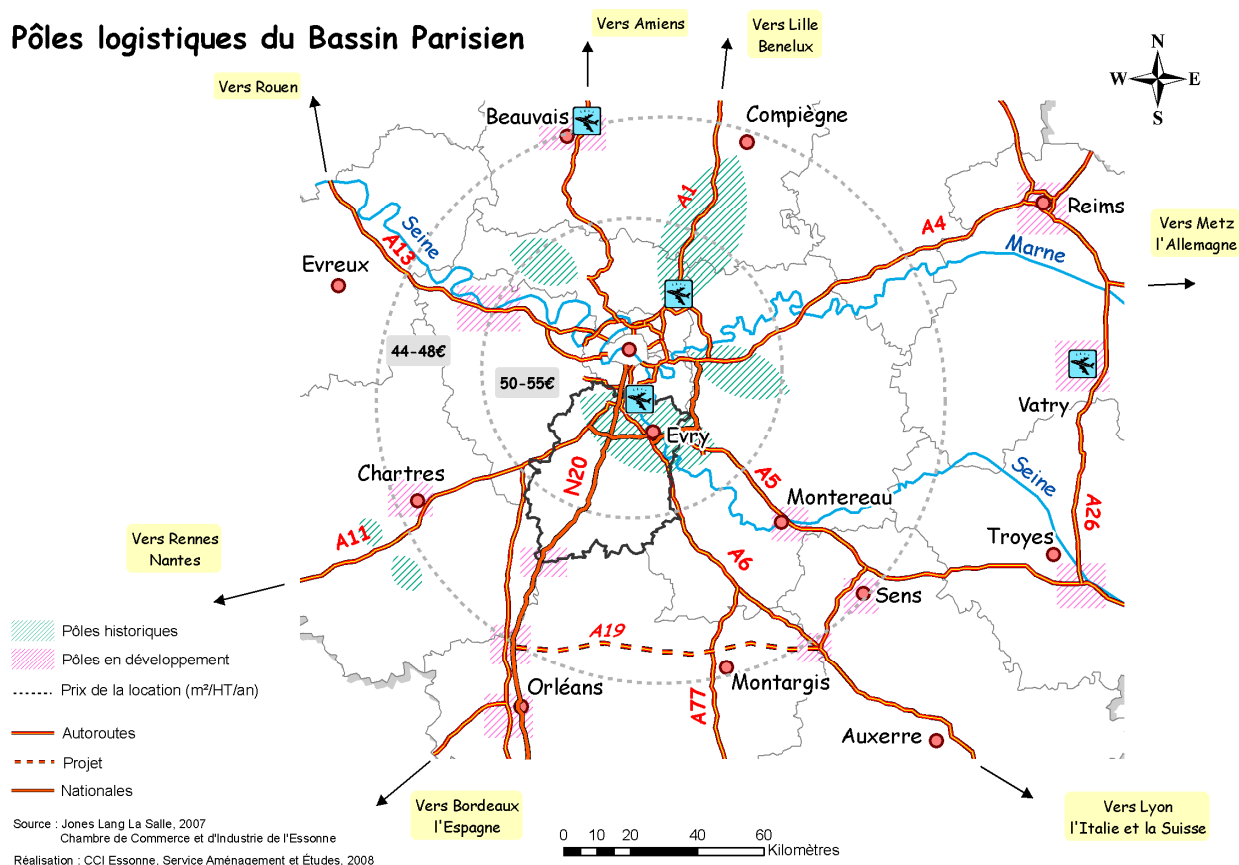
Carte 2 : cumul des surfaces d'entreposage commencées entre 1992 et 2006

Cette carte a également été intégrée au panorama économique.

Elle montre une concentration des implantations logistiques dans le Nord-Est de l'Essonne.

Cela s'explique principalement par le croisement du réseau routier magistral qui attire les sites logistiques, notamment **la francilienne** [N104] qui permet de relier les grands pôles régionaux et les axes autoroutiers **A6** et **A10**, qui constituent des itinéraires privilégiés pour les déplacements et les flux de marchandises à destination des autres pôles nationaux [Sud-Ouest + région Rhône-Alpes]) de même que les ports et les gares de fret.

Pôles logistiques du Bassin Parisien



Carte 3 : Pôles logistiques du bassin parisien

Cette carte est essentiellement illustrative. Elle permet de montrer les principaux pôles logistiques du bassin parisien et de voir comment s'inscrit le département de l'Essonne dans cette organisation.

► Cartes pour l'observatoire de l'immobilier et du foncier d'entreprise

Il s'agit d'un observatoire en cours de construction, réalisé en partenariat avec la DDE. Il doit être progressivement complété et enrichi au cours de l'année.

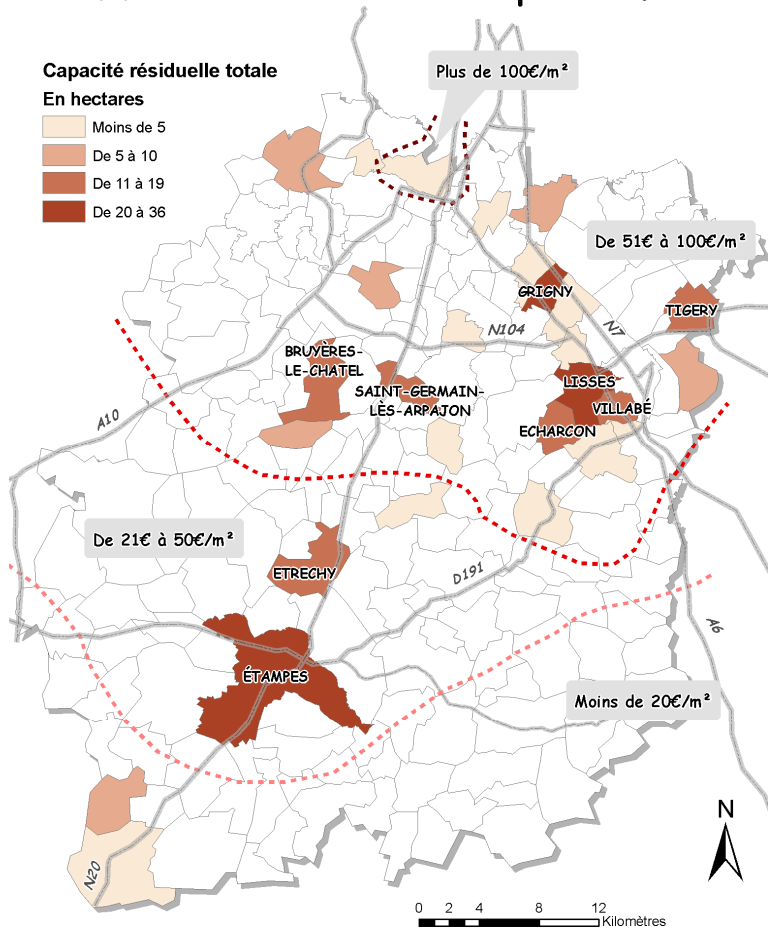
Il porte sur le développement et l'offre de l'immobilier d'entreprise et doit permettre d'asseoir les prises de positions de la CCI et d'apporter aide et conseil aux entreprises et aux investisseurs qui souhaitent s'implanter dans le département. Cet outil doit également permettre d'identifier le positionnement des différents secteurs géographiques selon les produits (bureaux, locaux, entrepôts) et de détecter les

insuffisances du marché (pour améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande). Enfin, il devra participer à la promotion de l'offre territoriale (atouts, projets) en termes d'immobilier et de foncier d'entreprise.

Les cartes réalisées s'inscrivent donc dans un projet beaucoup plus vaste.

A l'heure actuelle, seules 3 cartes ont été réalisées. Elles correspondent à l'exploitation des données contenues dans le tableau de bord de la DDE (exemple carte 4 ci-dessous) :

Zones d'activités économiques en cours de commercialisation en 2007 et prix du foncier



Source : DDE 91, Bilan 2006
Réalisation : CCI Essonne, Service Aménagement et Études, 2008

Carte 4 : Zones d'activités économiques en cours de commercialisation en 2007 et prix du foncier

Cette carte montre à la fois les zones d'activités économiques en cours de commercialisation et la répartition des prix du foncier en aires homogènes.

Les prix du foncier les plus élevés se trouvent dans la partie Nord de l'Essonne, notamment au niveau de la commune de Massy (Plus de 100€/m²).

Les zones d'activités économiques en cours de commercialisation les plus importantes se trouvent sur les communes d'Etampes et de Lisses.

4.2 Les cartes réalisées pour le service commerce

Il s'agit d'une série de cartes destinées à l'analyse de l'équipement commercial autour de Gometz-la-Ville pour valider ou invalider l'implantation d'un projet commercial. Dans ce cas précis, il s'agit d'invalider la demande de l'exploitant.

Avant de détailler les cartes réalisées, je vais décrire le contexte dans lequel s'inscrit la réalisation de ces cartes.

4.2.1 Le contexte

La loi Raffarin du 5 juillet 1996 relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat renforce la loi Royer de 1973. En effet, le seuil de surface de vente au-dessus duquel une autorisation d'implantation est nécessaire est abaissé à 300 m². Lors de la construction d'un commerce de 300 m² ou plus ou lors de l'agrandissement d'une surface de vente existante permettant d'atteindre voir de dépasser les 300 m², il est nécessaire que le projet passe en Commission Départementale de l'Équipement Commercial (CDEC), composée de six membres dont trois élus :

- le Maire de la commune d'implantation,
- le Maire de la commune la plus peuplée de l'arrondissement autre que la commune d'implantation,
- le président de l'établissement public de coopération, intercommunale ou à défaut, le Conseiller général du canton d'implantation.

Et trois autres personnalités :

- le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie,
- le Président de la Chambre des Métiers,
- un représentant des consommateurs.

Pour qu'un projet soit accepté, au moins quatre des six membres doivent voter favorablement.

Le contenu de la demande d'autorisation doit comporter des précisions sur le projet, à savoir l'identité du demandeur, la preuve de la maîtrise foncière du terrain d'implantation, la description du projet ainsi qu'un plan faisant apparaître les surfaces de vente. Une étude de marché détaille la zone de chalandise, la population, le marché théorique, l'équipement commercial à l'intérieur de la zone et hors de la zone susceptible d'exercer une attraction, le chiffre d'affaires prévu. De plus, une étude d'impact doit préciser les conséquences du projet sur l'équilibre actuel, l'emploi et les moyens mis en œuvre pour adapter les équipements commerciaux aux modes de consommation.

Si aucune réponse de la CDEC n'est apportée à la demande, l'autorisation est accordée de façon tacite.

Le projet d'implantation d'un ensemble commercial de 2 759 m² comprenant un Super U (1 805 m²), un JouéClub (854 m²) et une galerie marchande (100 m²) est prévu sur la commune de Gometz-la-Ville, le long de la RD 988 en direction de Limours.

Ce projet avait fait auparavant l'objet d'une demande accordée en 2005. Or, un recours avait été déposé en Tribunal Administratif pour erreur dans la procédure, avec pour effet d'annuler l'autorisation. Le dossier a donc été modifié et repris par l'exploitant du Super U pour un nouveau projet en CDEC. La CCIE a de nouveau formulé un avis négatif puisque le projet est "de nature à compromettre l'équilibre de l'appareil commercial existant dans la zone de chalandise, sans pour autant présenter un aspect positif ayant vocation à compenser ce risque."

La CDEC ayant refusé ce projet, le demandeur a donc décidé d'intenter un recours en Commission Nationale de l'Equipement Commercial (CNEC). La CNEC est composée de huit membres à savoir :

- un membre du Conseil d'Etat, président,
- un membre de la Cour des Comptes,
- un membre de l'Inspection Générale des Finances,
- un membre du corps des inspecteurs généraux de l'Equipement,

► quatre personnalités désignées pour leur compétence en matière de distribution, de consommation, d'aménagement du territoire ou de l'emploi, à raison d'une par le Président du Sénat, une par le Président de l'Assemblée Nationale, une par le Ministre chargé du Commerce et une par le Ministre chargé de l'Emploi.

Ses membres sont nommés par décret, pour une durée de six ans non renouvelable. Un commissaire du Gouvernement, nommé par le Ministre chargé du Commerce, assiste aux séances de la CNEC, rapporte les dossiers et émet un avis sur chaque recours. La CNEC entend, à leur demande, le Maire de la commune d'implantation, le demandeur et l'auteur du recours.

Si aucune décision de la CNEC n'est intervenue avant quatre mois après le dépôt du dossier en recours, le recours est réputé rejeté et la décision de la CDEC confirmée.

Après un refus pour un motif de fond opposé par la CNEC, il ne peut être déposé une nouvelle demande par le même pétitionnaire, pour un même projet, sur le même terrain, pendant une période d'un an.

L'avis négatif de la CCI va donc être défendu en CNEC fin avril 2008. Le recours à une représentation cartographique a donc été nécessaire, permettant d'appuyer un raisonnement détaillé et fondé sur la base d'arguments chiffrés.

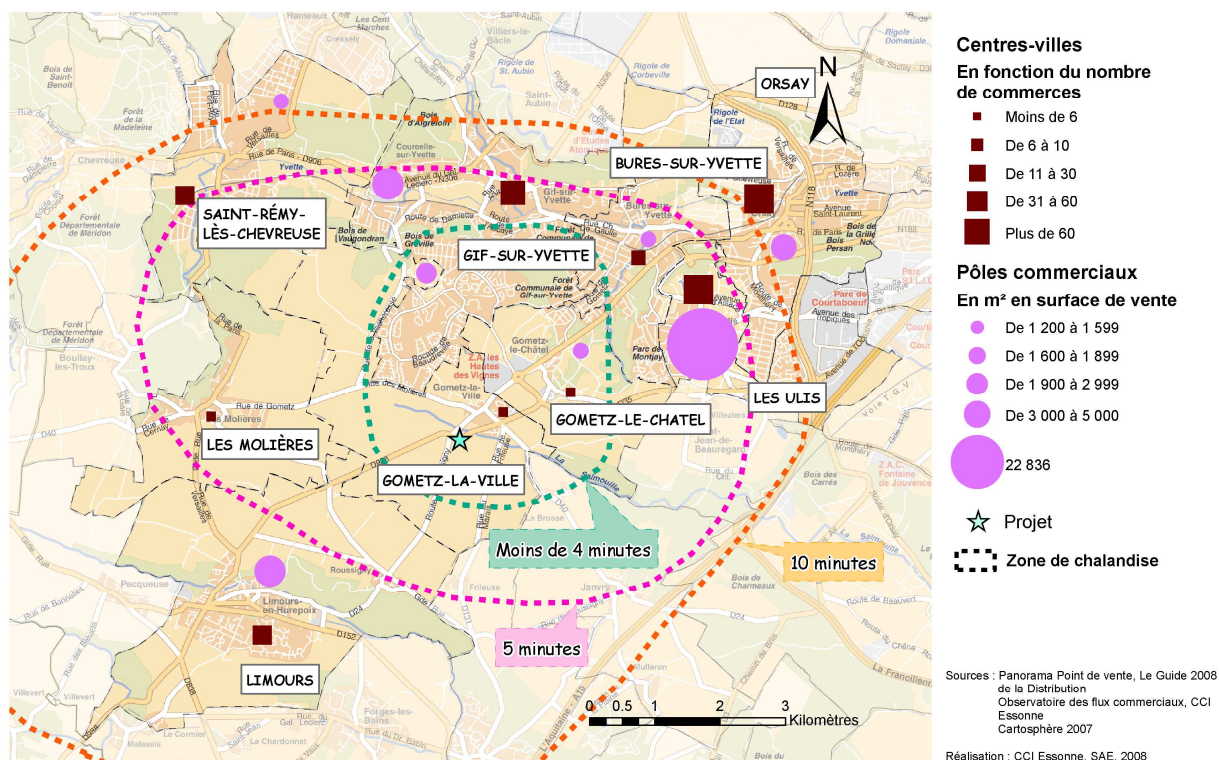
4.2.2 Les cartes réalisées

Les cartes sur l'environnement commercial sont centrées sur Gometz-la-Ville et incluent les communes des Ulis, de Gometz-le-Châtel, de Gif-sur-Yvette, des Molières, de Limours, d'Orsay, de Bures-sur-Yvette et de Saint-Rémy-lès-Chevreuse (cf. carte p. 32).

Une première carte détaille la superficie totale des pôles commerciaux et le poids du centre-ville de chaque commune en fonction du nombre de commerce.

Une deuxième carte (cf. carte ci-dessous, p.32) reprend les mêmes informations que la première carte en précisant, en plus, les zones de chalandise correspondant à une accessibilité de moins de quatre minutes, cinq minutes et dix minutes afin de démontrer que la présence de commerces alimentaires de proximité seront directement impactés par le projet et devrait se traduire par une attraction moindre et une baisse du chiffre d'affaires.

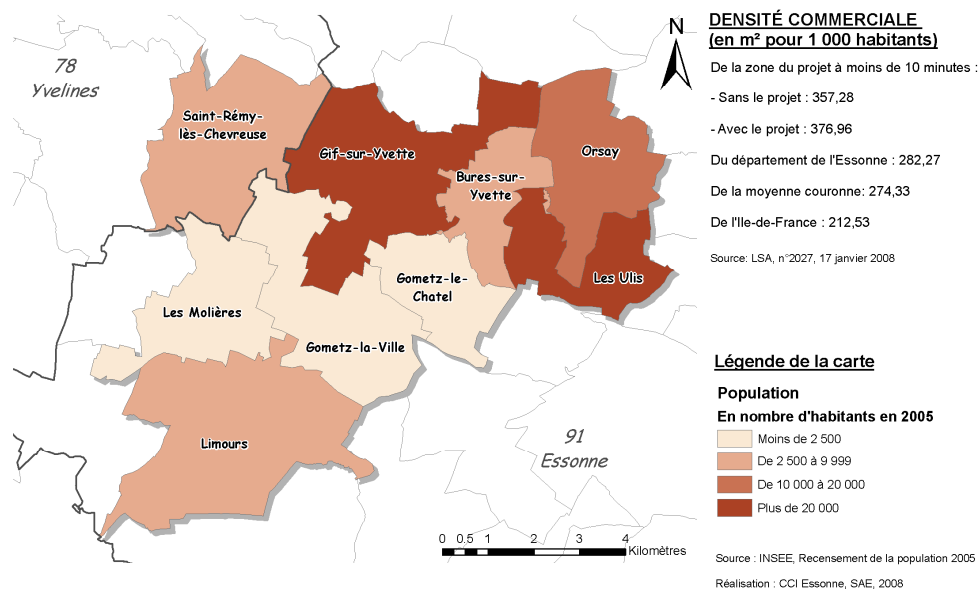
Equipement commercial



La troisième carte détaille chaque ville en présentant les enseignes et leurs localisations précises ainsi que leurs superficies (cf. carte p.39). Cette carte prouve que le secteur est correctement desservi en commerces.

Enfin, la dernière carte (cf. ci-dessous, p. 33) précise le nombre d'habitants par commune selon le recensement de 2005 en détaillant dans la légende la densité commerciale. Ce ratio de mètres carrés de vente de commerces alimentaires de plus de 300 m² rapporté au nombre d'habitants de la zone de chalandise permet de démontrer que le secteur possède déjà une densité commerciale alimentaire largement supérieure à celle de l'Essonne, de la grande couronne et de l'Ile-de-France, le projet ne faisant qu'accentuer ce constat. L'offre proposée arrive donc sur un marché saturé où les magasins répondent déjà aux besoins de la population.

Population et densité commerciale alimentaire



Des graphiques complémentaires réalisés par le service commerce permettent de développer cet argumentaire.

4.2.3 Le verdict de la CNEC

Ce travail de cartographie a donc été un travail utile puisque le dossier monté par le service commerce a permis d'obtenir gain de cause auprès de la CNEC.

En effet, la CNEC a validé fin Avril le dossier monté par la CCI Essonne contre le projet d'implantation d'un Super U et d'un JouéClub à Gometz-la-Ville.

L'exploitant s'est donc vu refusé l'implantation de l'ensemble commercial. Il pourra néanmoins renouveler sa demande dans un an.

4.3 Les cartes réalisées pour le Service Intelligence Economique

4.3.1 Le Contexte

Le service Intelligence Economique souhaitait obtenir une meilleure visibilité de son action sur le territoire. Une géolocalisation marketing a donc été demandée au service SAE.

4.3.2 Les cartes réalisées

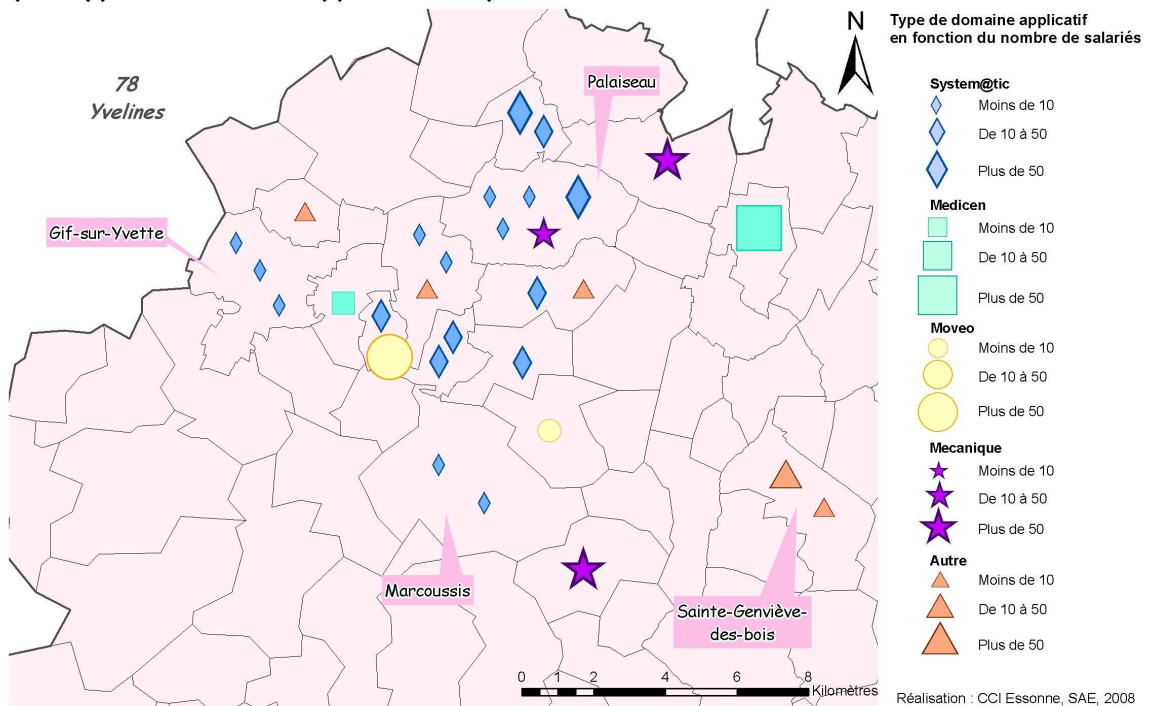
Aussi, pour répondre à la demande faite à mon service, j'ai réalisé une série de cartes sur la répartition des entreprises en Essonne selon divers critères :

- une carte montrant la répartition des entreprises sur le territoire essonnien en fonction de la taille.
- une carte montrant la répartition des entreprises en fonction du domaine d'activité, indiqué par le nom du pôle de compétitivité.
- une carte montrant la répartition des entreprises en fonction du domaine applicatif et de la date de création.
- une carte montrant la répartition des entreprises en fonction à la fois de la taille et du domaine applicatif.

- Un agrandissement de la carte précédente, centré sur le secteur Nord-Ouest de l'Essonne, où est concentré l'essentiel des entreprises de haute-technologie, en fonction de la taille et du domaine applicatif (cf. carte ci-dessous, p.35)

Répartition des entreprises

par type de domaine applicatif et par taille



4.3.3 L'utilisation des cartes

Les cartes fournies ont permis de mieux cerner les typologies d'entreprises suivies et ont été présentées lors d'un comité de pilotage de l'action.

Ce stage est pour moi très instructif et très intéressant. Bien qu'il ne se termine qu'au mois d'Août, il m'a déjà permis de consolider une partie de mes compétences et d'apprendre à résoudre des problèmes en y apportant des solutions. D'un point de vue humain, ce stage m'a également permis de bien cerner les règles de vie dans une entreprise.

1. Consolider mes compétences

Ce stage m'a surtout permis d'enrichir mes compétences de technicienne SIG mais aussi mes compétences en termes de représentation cartographique.

Ainsi, j'ai pu acquérir une maîtrise de base d'ArcView : utilisation des divers modules utiles à des représentations cartographiques comme la représentation des flux, les ombrages, l'utilisation d'outil tels que le géoréférencement, la création d'entités...

J'ai également appris à gérer les contraintes cartographiques liées aux demandes... Par exemple la création manuelle de classes et non à l'aide de l'outil statistique.

Je n'ai d'ailleurs pas fait de statistiques multivariées, n'en ayant pas besoin pour mes missions. J'ai essentiellement fait des calculs simples tels que les calculs d'indices, de pourcentages (pondérés ou non)...

J'ai, par ailleurs, pu enrichir mes compétences sur les logiciels tels qu'Excel et surtout Access sur lequel je me suis appuyée durant ce stage.

J'ai très peu utilisé de langage de programmation : je n'ai pas eu à utiliser mes connaissances en VBA, PHP ou Flash. En revanche j'ai utilisé un peu le langage SQL avec Access mais aussi le langage HTML lorsque j'ai apporté mon aide au service informatique : en effet, suite à la demande qui leur avait été faite, par mon service, de créer

une rubrique spécifique concernant l'information économique sur le site de la CCIE, ils manquaient de temps pour tout mettre en œuvre. Ils devaient en effet, en plus de ce projet créer une rubrique spécifique sur les implantations économiques (projet de M. Patrice AYUSO) et mettre à jour une rubrique (« Essonne en chiffres ») du site Internet de la Chambre qui devait impérativement être réactualisée pour le mois de Juin.

La réactualisation de cette rubrique nécessitait des connaissances du langage HTML. Je leur ai donc proposé mon aide pour mettre à jour cette rubrique. Ce travail d'intégration et de mise à jour assez long leur a ainsi permis de gagner un peu de temps pour avancer sur la réalisation de tous les autres projets.

Par ailleurs, si je n'ai pas trouvé à utiliser concrètement toutes les compétences acquises à l'université en rapport avec les langages informatiques, les connaître est un réel plus dans le monde professionnel.

En effet, cela m'a permis, par exemple de mieux comprendre les explications du webmaster de la CCI au sujet de la création du site Internet et de ne pas être perdue dans la discussion. Cela m'a permis également d'avoir une idée de la faisabilité du projet. De plus, au cours du stage, comme je l'ai expliqué pour ma première mission, j'ai eu à rechercher un logiciel pour faciliter une mise en ligne de cartes dynamiques. Au cours de mes recherches et en parcourant divers forums sur le sujet, je me suis rendue compte que les langages informatiques prenaient de plus en plus de place et que beaucoup avaient recours à ce type de langage pour la réalisation de cartes ou la mise en ligne de cartes statiques ou dynamiques.

En conclusion, je pense que toutes les compétences universitaires acquises cette année sont un réel atout, que ce soit d'un point de vue professionnel ou d'un point de vue personnel et cela permet d'être beaucoup plus polyvalent.

2. Les difficultés rencontrées et les solutions apportées.

Globalement, je n'ai pas rencontré de difficultés majeures au cours de mes missions. Les seules réelles difficultés étaient des difficultés d'ordre technique :

J'avais besoin, par exemple, de réaliser une carte sur la base d'analyse bivariée combinant des cercles gradués (dont la taille varie en fonction de la classe) représentant le nombre d'emplois en Ile-de-France et une variation de couleur dans les cercles montrant l'évolution (perte ou gain) des emplois en Ile-de-France entre 2001 et 2006.

Pour cette représentation, il existe un module permettant de combiner les deux types de symbologie que sont la forme et la couleur.

Cependant, le module ne fonctionne pas et même le support d'Esri n'a pu m'aider à résoudre le problème.

Etant donné la quantité de cercles, il était hors de question de mettre la couleur manuellement. Il ne restait donc que peu de solutions :

- Faire deux cartes séparées : une pour chaque variable.
- Superposer les deux variables au risque d'une lecture plus délicate.
- Ne pas intégrer cette carte dans le panorama économique.

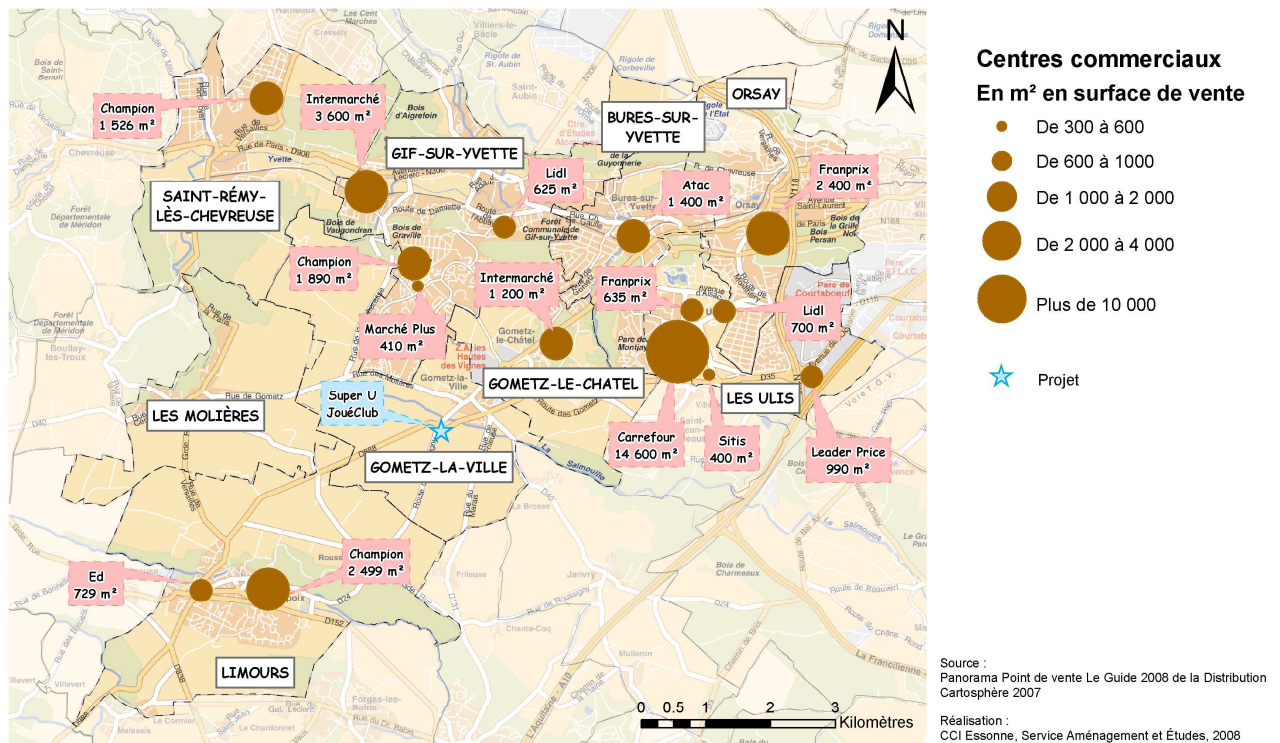
C'est la première solution qui a été retenue.

Un autre problème s'est posé lors de ma collaboration avec le service Commerce. En effet, il souhaitait qu'une des cartes (carte de localisation des centres commerciaux en fonction de leur surface de vente) soit représentée avec des cercles proportionnels et non avec des cercles gradués.

Or les cercles avaient une taille démesurée sur la carte. J'ai donc pris contact avec le support d'Esri qui m'a expliqué que s'il était possible de modifier la taille minimale des cercles, il n'était pas possible de modifier la taille maximale.

J'étais donc contrainte d'utiliser les cercles gradués. Cependant, pour contourner le problème, j'ai utilisé un système d'étiquettes pour chaque cercle précisant, en plus du nom de l'enseigne, la superficie exacte (cf. ci-dessous).

Commerces alimentaires de plus de 300 m² par enseigne



3. La vie au sein de la CCI Essonne et du SAE

J'ai été très bien accueillie, non seulement au sein de mon service mais également par les autres services de la Chambre, en particulier ceux avec qui j'ai collaboré.

Des rapports de confiance se sont très vite instaurés favorisant l'émergence de conditions de travail agréable et c'est cette ambiance qui permet ainsi à chaque collaborateur d'être plus performant dans la réalisation de ses objectifs au sein de la CCIE.

Des réunions de service du SAE sont régulièrement organisées afin de permettre de suivre les avancements de chacun dans la réalisation de ses objectifs et de présenter

éventuellement grâce à un PowerPoint, le travail réalisé et bénéficier ainsi de remarques constructives pour l'améliorer.

Ces réunions permettent à tous de s'intéresser au travail de chacun et de maintenir la cohésion de l'équipe.

Travailler au sein de cette équipe pluridisciplinaire a donc été très enrichissant. J'ai pu voir le travail des différents chargés d'études et de missions de mon service et ainsi découvrir divers métiers mais aussi diverses méthodes de travail. Travailler avec des personnes différentes est bénéfique car elles apportent chacune un regard différent sur le travail effectué.

Cela m'a également permis de comprendre ce qu'était une Chambre de Commerce et son rôle mais aussi de mieux comprendre qui sont les acteurs du territoire.

En retour, je pense avoir pu apporter à mon service une autre vision sur la réalisation des différents projets, comme pour le panorama économique ou l'observatoire des flux commerciaux mais aussi donner de nouvelles idées pour aider à la réorganisation des données.

Je pense également avoir pu aider à mettre en valeur les études en réalisant des cartes pour divers services.

Enfin, j'ai pu apporter au service une aide, pas seulement technique pour la réalisation des cartes (même s'ils possédaient déjà le logiciel, il n'existait pas de poste de cartographe), mais aussi théorique (connaissances du langage cartographique). De plus, ils n'avaient pas forcément le temps de produire beaucoup de cartes.

En effet, la réalisation du panorama économique ou de l'observatoire des flux commerciaux est un travail assez long et mon arrivée à la CCI a certainement permis de soulager un peu le service.

CONCLUSION

Si ce stage m'a effectivement permis de parfaire mes connaissances techniques et de mettre en pratique celles que j'avais acquises au cours de mon cursus universitaire, il m'a aussi apporté beaucoup de satisfaction, aussi bien d'un point de vue professionnel que personnel.

En effet, les missions que j'ai effectuées ont vocation à être mises en valeur :

- Par le biais du site Internet de la Chambre comme pour le panorama économique de l'Essonne qui devrait être effectif, je l'espère, avant mon départ,
- Par le biais d'une conférence comme pour l'observatoire des flux commerciaux qui doit se tenir le 1^{er} Juillet 2008,
- Ou par le biais de publications comme pour les cartes réalisées dans le cadre du diagnostic logistique.

Par ailleurs, les tâches étaient suffisamment variées, essentiellement au niveau des données, des thèmes, des rendus (puisque'il s'agissait surtout de réaliser des cartes et des graphiques), pour éveiller mon intérêt et ne pas tomber dans la routine.

Ce stage m'a également beaucoup apporté d'un point de vue humain. J'ai pu me rendre compte de la réalité du monde professionnel et apprendre à composer avec chacun. Ce stage m'a permis d'en apprendre plus sur moi-même, mes attentes, mes envies mais aussi mes limites. J'ai appris à dépasser certains obstacles comme la prise de parole devant les autres notamment lors des réunions organisées par mon propre service.

Je pense que ce stage a été bénéfique, aussi bien pour moi que pour la CCI Essonne. Mon travail a permis de valoriser les données et la production réalisée, notamment au sein de mon service.

Ce stage n'est cependant pas encore fini puisqu'il ne prendra fin que le 08 Août 2008. J'ai donc encore un peu de temps pour mener à bien l'ensemble de mes missions dans leur intégralité.

GLOSSAIRE

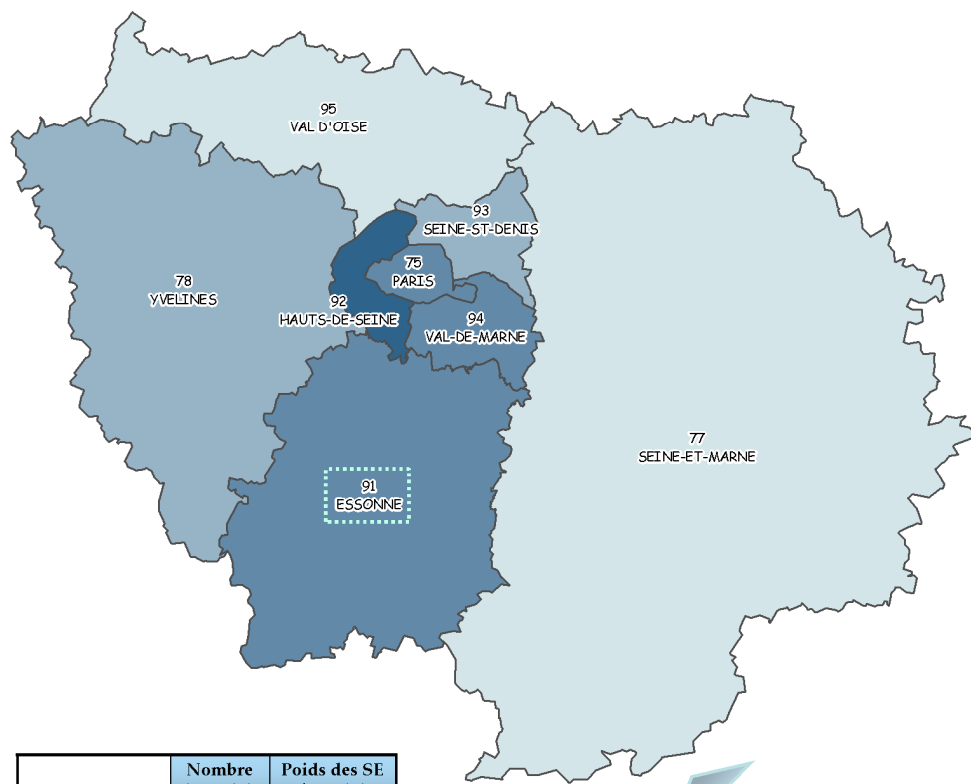
- ✚ **ACFCI** : Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie
<http://ccinet.cci.fr>
- ✚ **CCI** : Chambre de Commerce et d'Industrie
www.cci.fr
- ✚ **CCIE** : Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne
www.essonne.cci.fr
- ✚ **CDEC** : Commission Départementale de l'Équipement Commercial
- ✚ **CLAP** : Connaissance Localisée de l'Appareil Productif
- ✚ **CNEC** : Commission Nationale de l'Équipement Commercial
- ✚ **CRCI** : Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie
www.paris-iledefrance.cci.fr
- ✚ **DADS** : Déclaration Annuelle des Données Sociales
- ✚ **DDE** : Direction Départementale de l'Équipement
- ✚ **DGI** : Direction Générale des Impôts
www.impots.gouv.fr
- ✚ **DIV** : Délégation Interministérielle à la Ville
www.ville.gouv.fr
- ✚ **GARP** : Groupement des Assedic de la Région Parisienne
www.assedic.fr
- ✚ **IAURIF** : Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile-de-France
www.iaurif.org
- ✚ **INPI** : Institut National de la Propriété Industrielle
www.inpi.fr
- ✚ **INSEE** : Institut National de la Statistique et des Études Économiques
www.insee.fr
- ✚ **ISERCO** : Institut Strasbourgeois d'Etudes et de Recherches Commerciales
- ✚ **RGP** : Recensement Général de la population
- ✚ **SAE** : Service Aménagement et Études
- ✚ **SCODEC** : Système Convivial d'Observation Départementale de l'Environnement Commercial
- ✚ **SIG** : Système d'Information Géographique
- ✚ **SIGARIF** : Système d'Information Géographique sur les Activités en région Ile-de-France
- ✚ **SIRENE** : Système Informatisé du Répertoire National des entreprises et des Établissements
- ✚ **SITADEL** : Système d'Information et de Traitement Automatisé des Données ELémentaires
- ✚ **STIF** : Syndicat des Transports d'Ile-de-France
www.stif-idf.fr

ANNEXES

Annexe A : Exemple de mise en page sur le thème des services aux entreprises

Poids des emplois salariés des services aux entreprises en 2006

- En %
- De 18 à 20,7
 - De 20,8 à 23,2
 - De 23,3 à 30,6
 - De 30,7 à 40

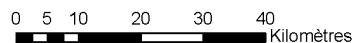


	Nombre d'emplois salariés	Poids des SE / emploi salarié total
Paris	379 612	30,7 %
Seine-et-Marne	58 656	18,7 %
Yvelines	92 374	23,2 %
Essonne	77 610	26%
Hauts-de-Seine	316 405	40,1 %
Seine-Saint-Denis	84 631	22,6 %
Val-de-Marne	87 755	26,1 %
Val-d'Oise	54 151	20,8 %

Source : GARP, 2006

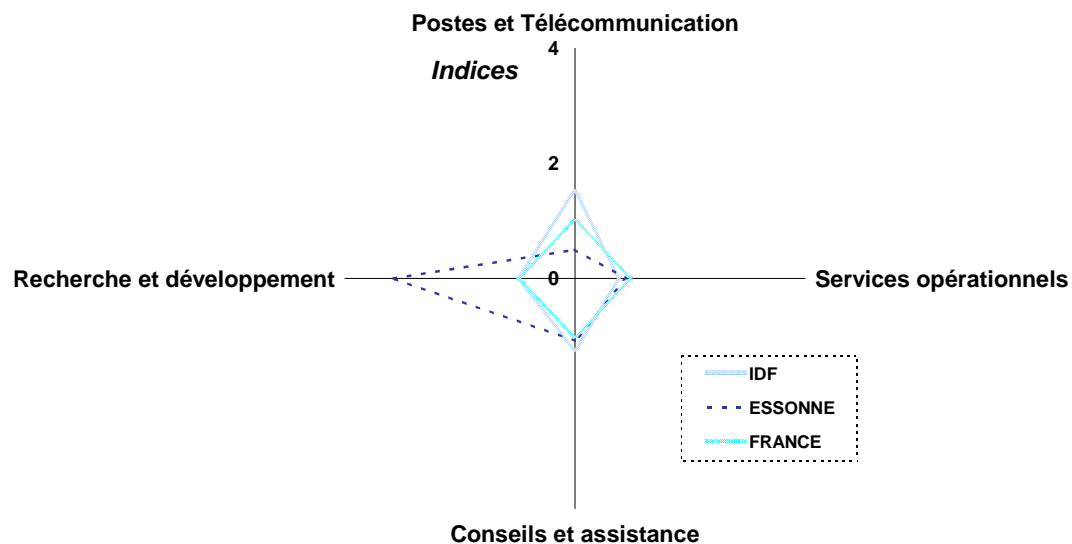
Réalisation : CCI Essonne, Service Aménagement et Études, 2008

Titre de la carte : Les emplois salariés des services aux entreprises en 2006



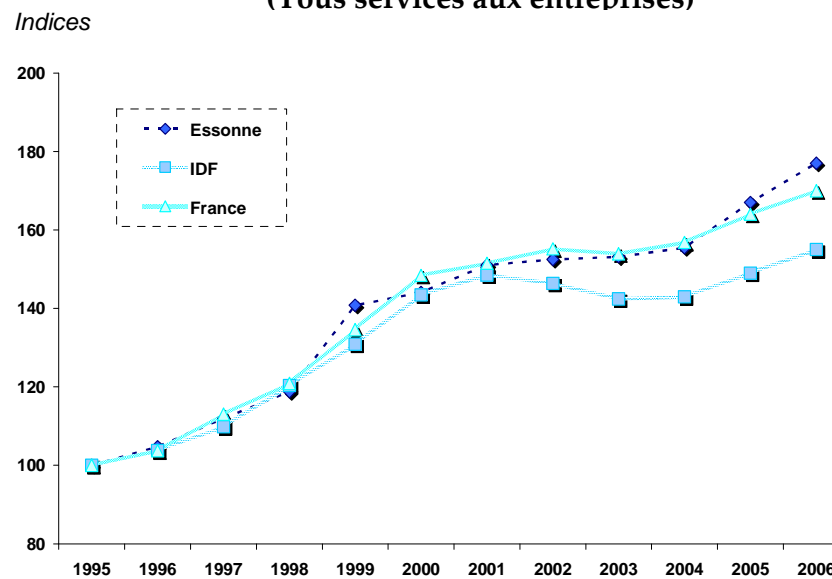
Panorama économique

Poids en emplois et spécialisations sectorielles



Source : GARP 2006

Evolution des effectifs salariés en Essonne (Tous services aux entreprises)



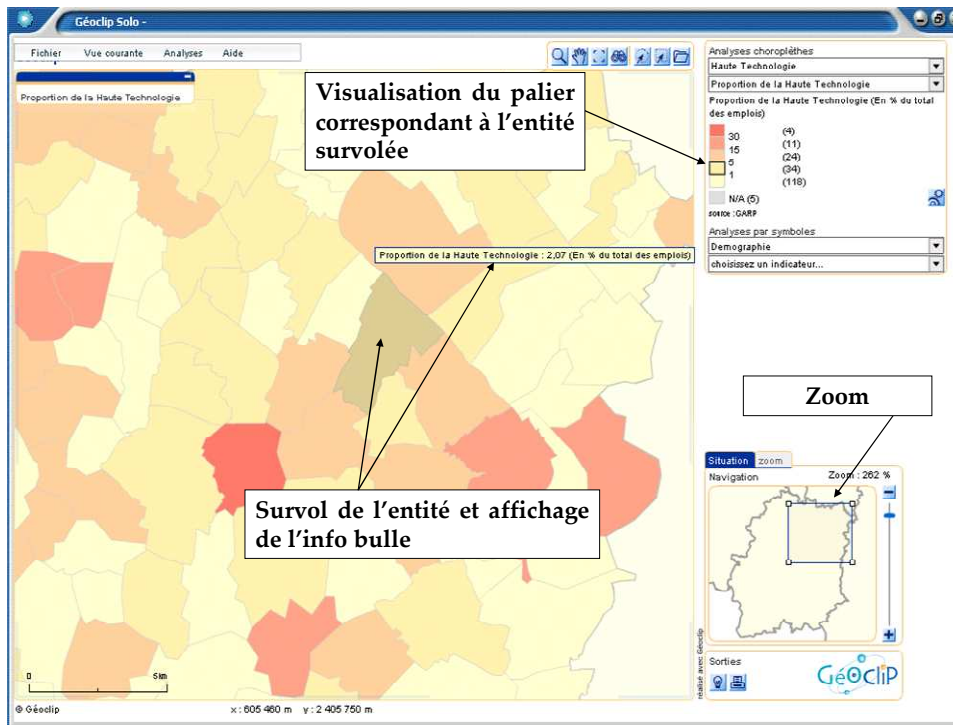
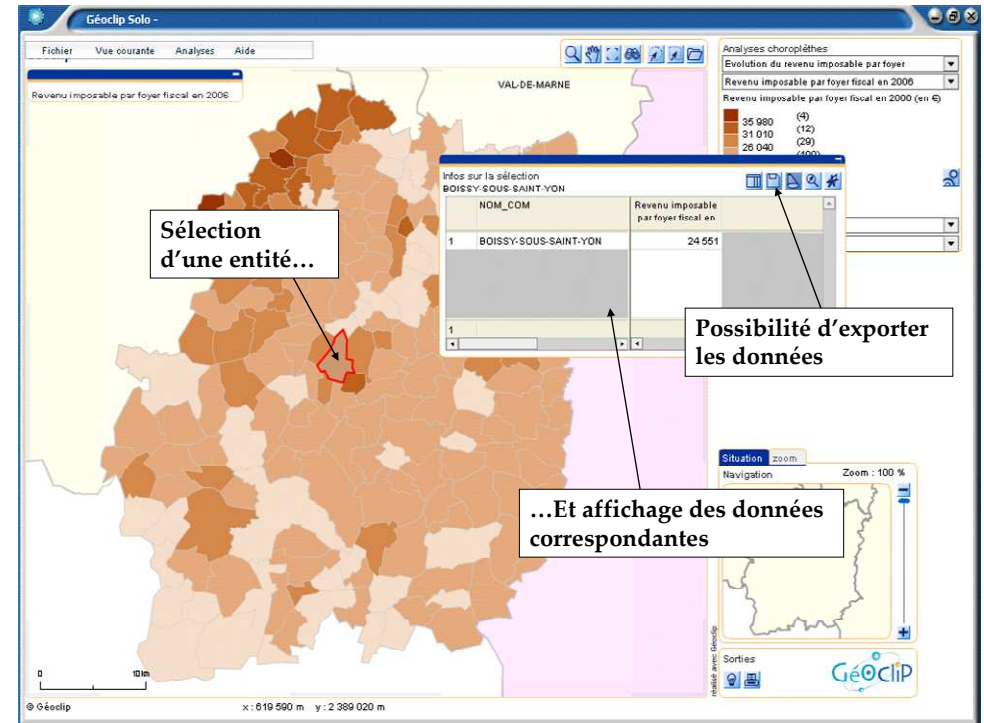
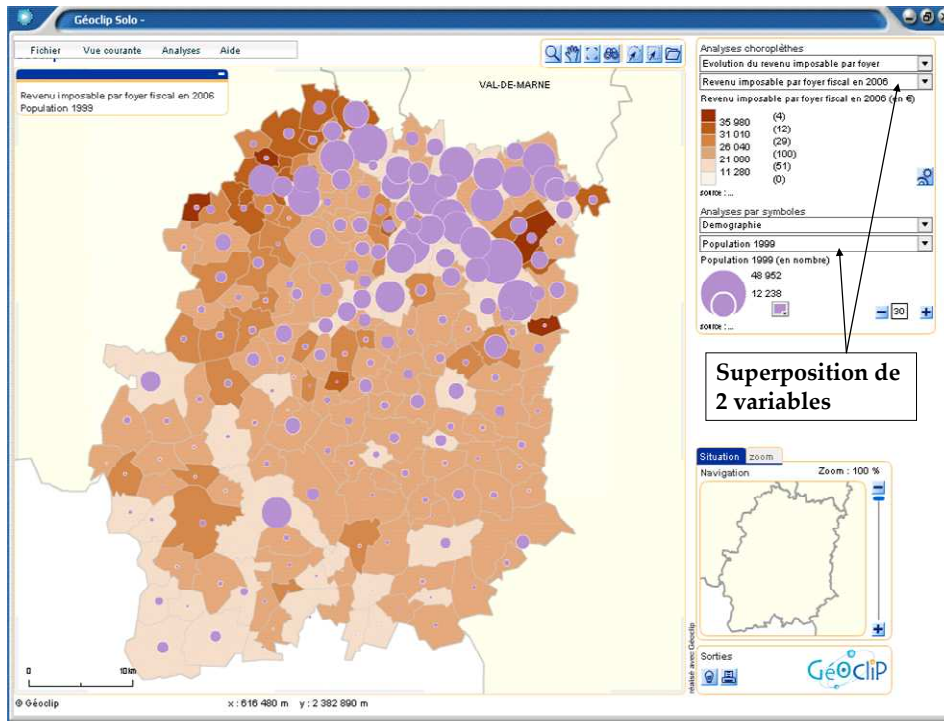
Source : GARP 2006

Annexe B : Le logiciel Géoclip

Panorama économique

Quelques caractéristiques du logiciel :

- Choix de la variable à représenter et superposition des données
- Sélection interactive et affichage des données correspondantes sous forme d'un tableau exportable.

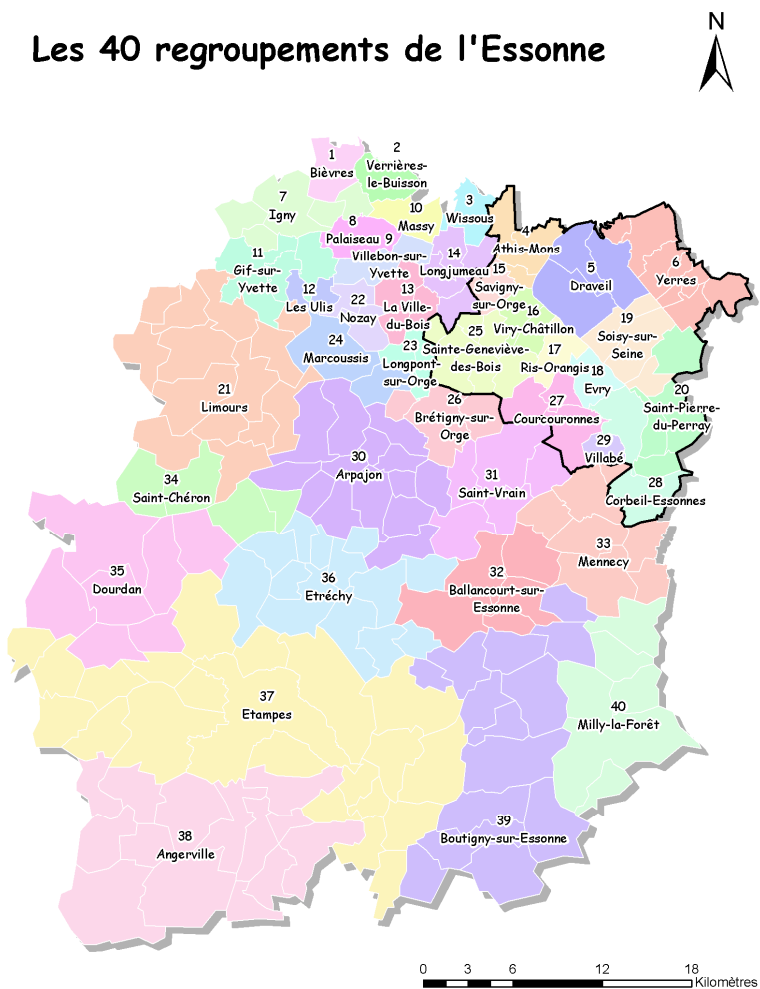


- Affichage des données correspondant à l'unité géographique sous forme d'info-bulles.
- Zoom à différentes échelles possibles.
- Possibilité de modifier la taille des symboles ponctuels en fonction du zoom

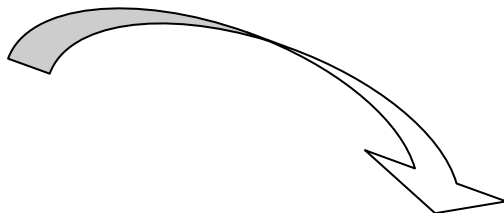
Annexe C : Les différentes échelles de l'Observatoire des flux commerciaux

Observatoire des flux commerciaux

Les 40 regroupements de l'Essonne



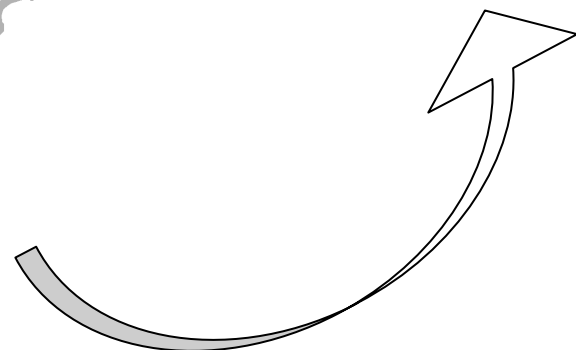
Réalisation : CCI Essonne, Service Aménagement et Études, 2008



Le secteur Nord-Est de l'Essonne



Réalisation : CCI Essonne, Service Aménagement et Études, 2008



Evry

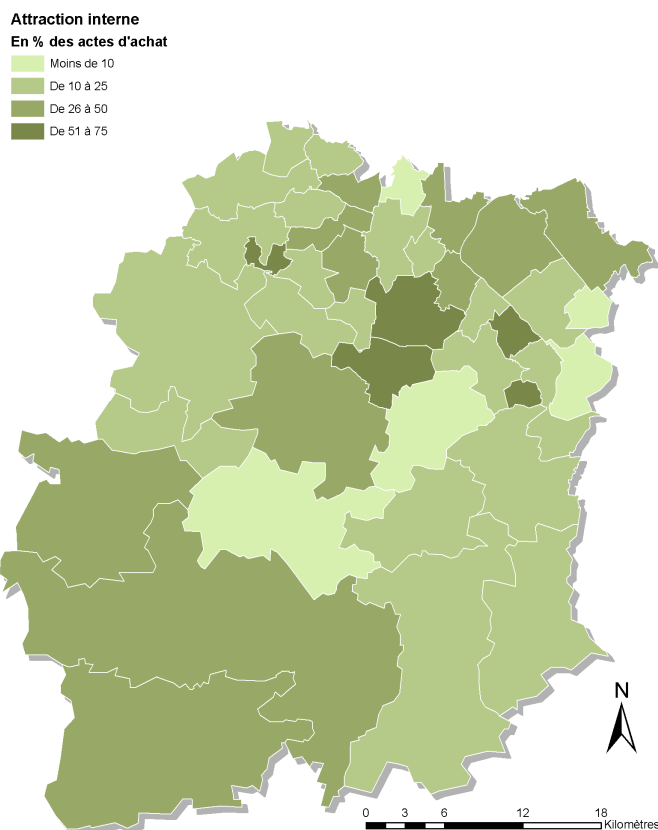


Réalisation : CCI Essonne, Service Aménagement et Études, 2008

Annexe D : Exemple d'une collection de cartes pour les produits « culture et loisirs »

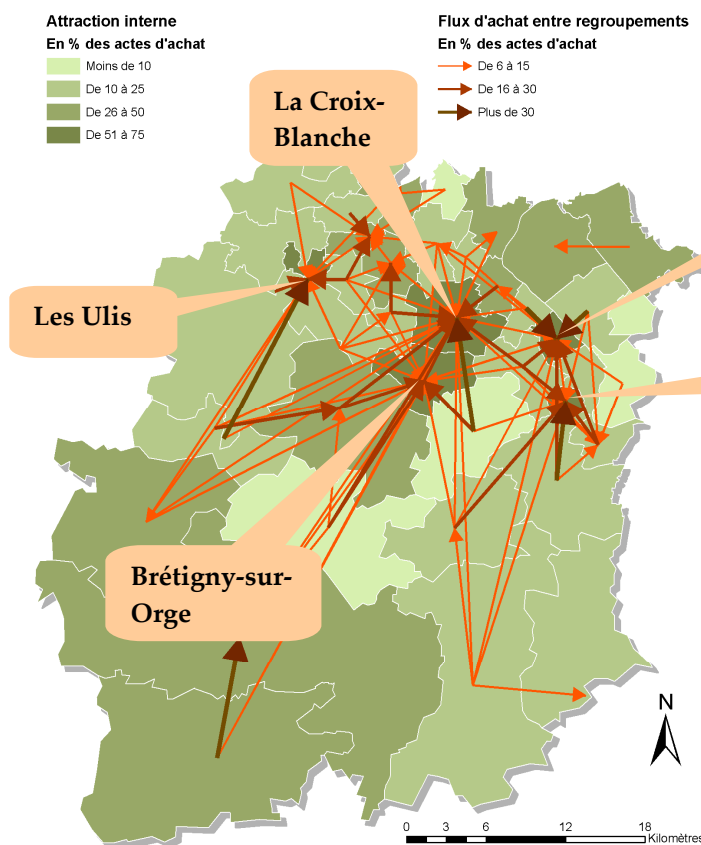
Observatoire des flux commerciaux

Les produits culture et loisirs
Les flux d'achat entre regroupements et attraction interne



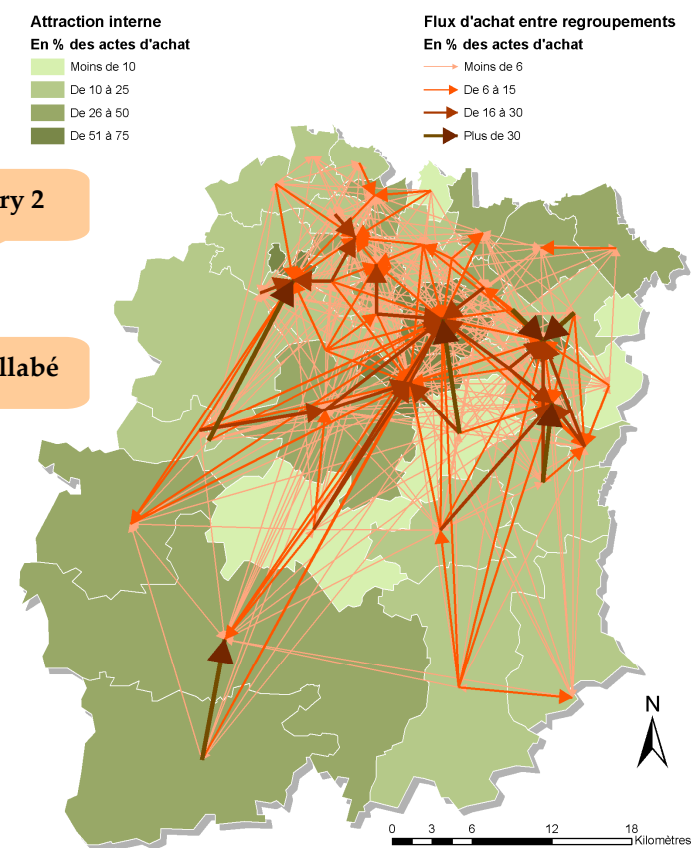
Source : CCI Essonne
Réalisation : CCI Essonne, Service Aménagement et Études, 2008

Les produits culture et loisirs
Les flux d'achat entre regroupements et attraction interne



Source : CCI Essonne
Réalisation : CCI Essonne, Service Aménagement et Études, 2008

Les produits culture et loisirs
Les flux d'achat entre regroupements et attraction interne



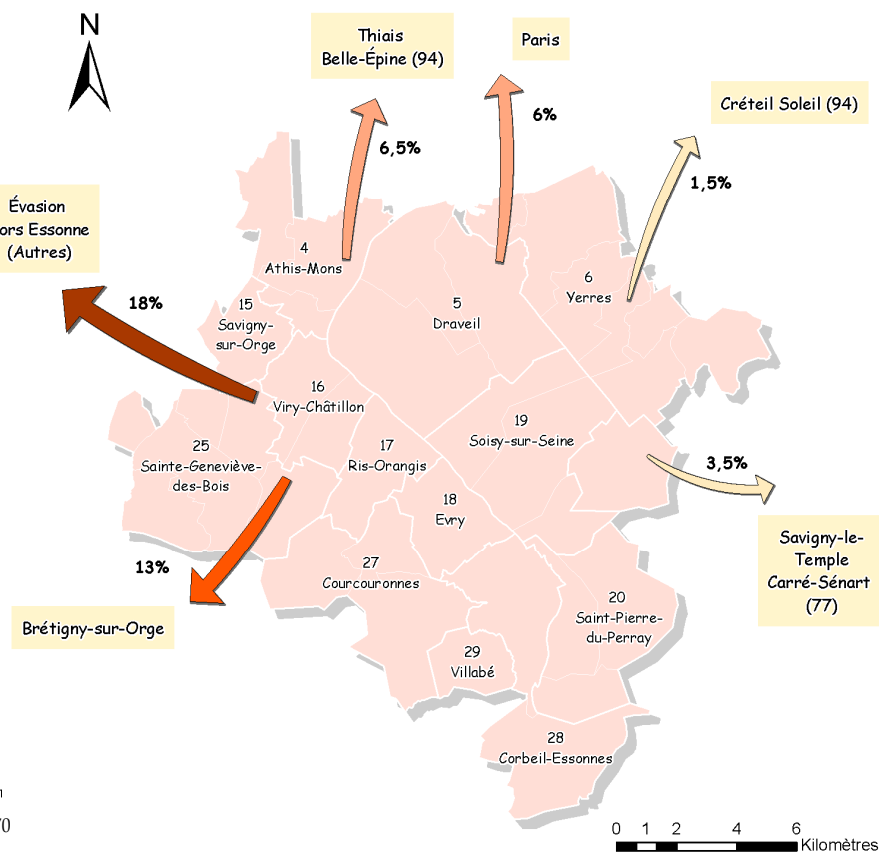
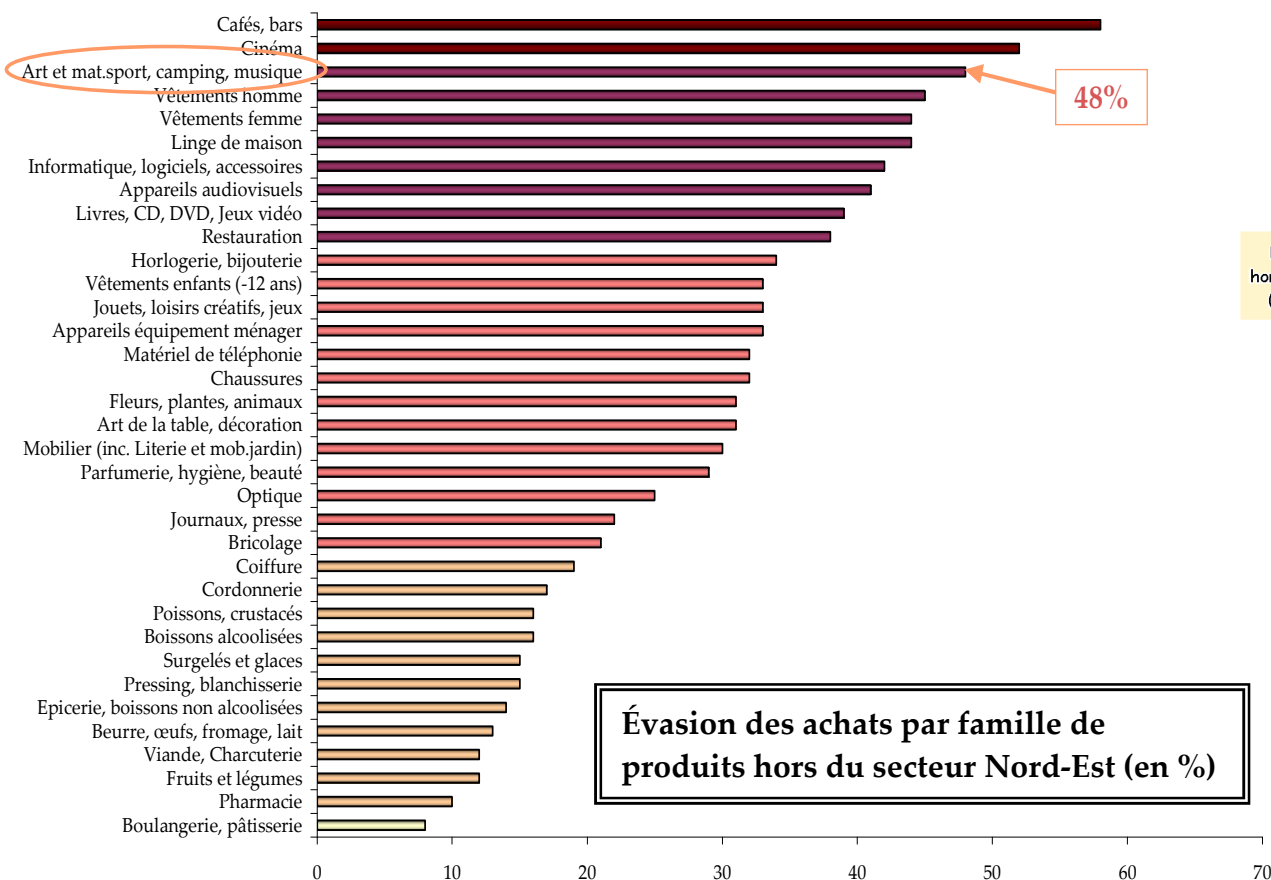
Source : CCI Essonne
Réalisation : CCI Essonne, Service Aménagement et Études, 2008

- ➡ A l'exception des regroupements des Ulis, de Sainte-Geneviève-des-Bois, de Brétigny-sur-Orge, de Villabé et d'Évry, la performance globale de l'offre pour les produits de culture et loisirs est peu élevée (<50%)
- ➡ On observe un effet de polarisation important autour des zones commerciales d'Évry 2, de Villabé et de la Croix-Blanche

Annexe E : Exemple d'un graphique et d'une carte réalisés pour l'observatoire des flux commerciaux

Observatoire des flux commerciaux

Destination des flux d'achat en articles et matériel de sport, camping et musique



Réalisation : CCI Essonne, Service Aménagement et Études, 2008

Annexe F : L'attraction d'Evry 2 sur le département de l'Essonne

Observatoire des flux commerciaux

Evry 2	PRODUITS				
	alimentaires	équipement de la maison	équipement de la personne	Culture et loisirs	services
Evry					
Ris-Orangis					
Soisy-sur-Seine					
Courcouronnes					
Viry-Châtillon					
Corbeil-Essonnes					
Mennecy					
Saint-Pierre-du-Perray					
Milly-la-Forêt					
Boutigny-sur-Essonnes					
Savigny-sur-Orge					
Villabé					
Saint-Vrain					
Ballancourt-sur-Essonnes					
Draveil					
Longpont-sur-Orge					
Marcoussis					
Longjumeau					
Saint-Chéron					
Etréchy					
Etampes					
Angerville					
Gif-sur-Yvette					
Sainte-Geneviève-des-Bois					
Brétigny-sur-Orge					
Athis-Mons					
Yerres					
Arpajon					
La Ville-du-Bois					
Palaiseau					
Dourdan					
Bièvres					
Verrières-le-Buisson					
Wissous					
Igny					
Villebon-sur-Yvette					
Massy					
Les Ulis					
Limours					
Nozay					

Emprise (en %)	
	Plus de 50%
	De 25 à 49%
	De 10 à 24%
	Moins de 10%

L'aire d'attraction d'Evry 2 s'étend essentiellement sur son agglomération, voire bien au-delà dans le sud-est du département pour l'équipement de la personne, les loisirs et la culture.

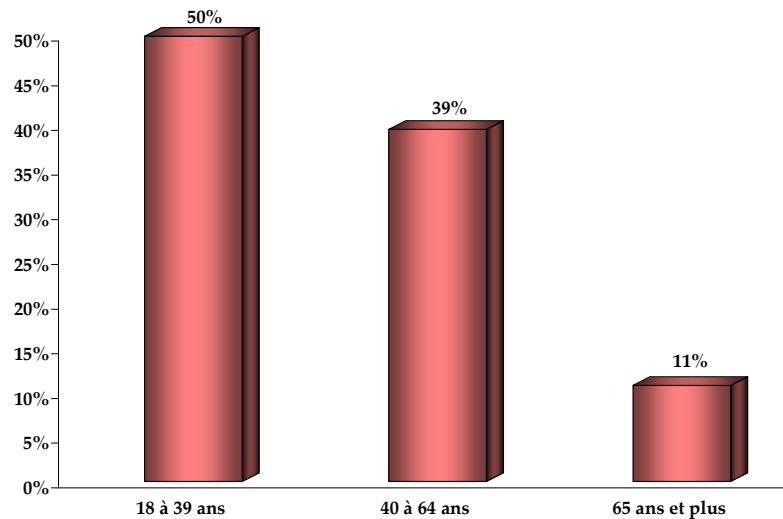
Le taux d'emprise correspond ici à la part des dépenses commercialisables que les résidents d'un regroupement dépensent dans le centre commercial d'Evry 2

Annexe G : Exemple de graphiques réalisés pour l'observatoire des flux commerciaux

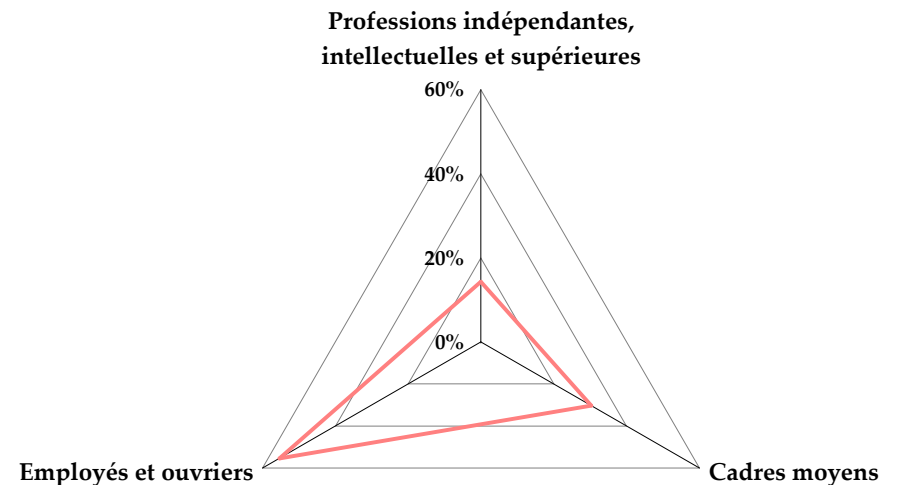
Observatoire des flux commerciaux

Structure de la clientèle du centre commercial Évry 2

Structure de la clientèle en fonction de l'âge

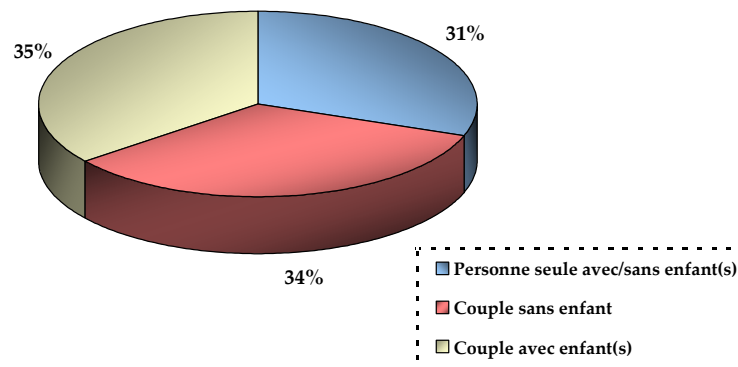


Structure de la clientèle en fonction de la catégorie socioprofessionnelle



Une clientèle plutôt jeune fréquente le centre commercial d'Évry 2

Structure de la clientèle en fonction de la structure familiale



Les différentes structures familiales sont bien représentées. Chacune représente environs 1/3 de la population.

55% de la clientèle du centre commercial d'Évry 2 appartient aux PCS « employés et ouvriers »



Département
de
Géographie

